L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 JUIN 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGNE, S. MARRY.
No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 10 JUIN 1853.

Encore les whig.

Les whigs, malgré les assertions de nos adversaires, ont encore une organisation politique distincte, et ils se réveilleront un jour de leur torpeur. Si nous revenons sur ce sujet, c'est pour inspirer à nos amis une salutaire confiance dans l'avenir. Les démocrates auront beau dire que nous sommes anéantis et que nous ne sortirons plus du tombeau où ils nous ont ensevelis, notre jour de triomphe n'en viendra pas moins. Un parti ne meurt pas; si ses doctrines varient, il se transforme mais il conserve son organisation et son caractère propre tant qu'il n'a point perdu sa raison d'être.

Le parti whig est il moins nécessaire aujourd'hui qu'il ne l'était il y a un an? S'il n'est plus nécessaire, il a perdu sa raison d'être et dès-lors il doit mourir. Mais pour soutenir une pareille opinion il faudrait avoir oublié toute notre histoire et connaître fort peu le peuple américain. Bien des doctrines se sont confondues, et il serait peut être difficile de déterminer avec précision la ligne de démarcation entre les whigs et les démocrates sur des points d'une grande importance. Néanmoins les différences essentielles existent toujours. Il y a dans le parti whig comme dans le parti démocratique des progressistes, des partisans de la jeune Amérique, mais ce qui nous distingue avant tout c'est le conservatisme, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Les whigs plus prudents, moins audacieux, et en général plus éclairés que leurs adversaires, font contre-poids à ces derniers dont la démocratie va souvent jusqu'à la démagogie. Si les locofocos n'étaient point retenus, ils franchiraient toutes les limites et créeraient l'anarchie au sein du pays. Quand ils triomphent il est rare qu'ils n'abusent pas du pouvoir. Ils exercent sur tous ceux qui ne partagent pas leurs opinions un véritable despotisme; ils asservissent leurs adversaires, ils les dépouillent avec bonheur, ils aiment à leur faire sentir le joug.—Exagérant tous les principes ils arrivent par la démocratie à un genre de tyrannie que se déconneraient pas de francs autocrates. Le peuple n'est plus pour eux qu'un instrument; ils le dominent, ils lui imposent leur volonté; ils écrasent du pied la minorité, sans daigner se rappeler qu'elle se compose de libres citoyens. Aussi le mécontentement ne tarde-t-il pas à gronder, et l'irritation croît et grandit jusqu'au jour où elle éclate publiquement dans les meetings, dans la presse, à la tribune, partout où il y a un orateur et un auditoire. Alors les vainqueurs de la veille deviennent les vaincus du lendemain, et les whigs les remplacent au pouvoir.

Voilà l'histoire de nos luttes politiques depuis l'organisation du gouvernement fédéral. Du quelque nom que se soient appelés les partis, il y a eu des conservateurs et des exaltés, ceux-ci se précipitant en avant, ceux-là se jetant à la traverse pour leur barrer le passage et empêcher une catastrophe. Il y a sagesse d'un côté impétuosité de l'autre; il ne faut pas trop de l'un ni de l'autre, car une prudence exagérée empêche le progrès de même qu'une ardeur irréfléchie peut causer d'immenses désastres.

Tant que ces deux principes seront en présence il y aura deux partis. Voilà pourquoi les whigs ne sont pas encore enterrés, malgré les efforts de faire part que se sont déjà adressées les démocrates. Nos funérailles ne seront célébrées que le jour où le pays aura perdu son instinct. Notre nom comme celui de nos adversaires changera peut-être, mais nous serons toujours, quelque déviation apparente de la règle que l'on puisse signaler, le parti conservateur, le parti de la modération, de la prudence et de la réflexion.

Quant à nos doctrines particulières, on les connaît. Les whigs veulent avant tout le développement des ressources du pays par un vaste système de travaux publics, de constantes améliorations soutenues dans une mesure convenable par le trésor public, des encouragemens offerts au commerce, à l'agriculture et à l'industrie. Nous ne sommes pas le parti de la théorie, mais de l'action, et c'est parce que nos adversaires n'appuient plus que nous sur des principes abstraits qu'ils obtiennent plus souvent le concours des masses. Ils savent par exemple que l'intervention active est une chimère, mais ils parleront d'intervention et adresseront aux puissances étrangères de bruyantes menaces dont l'écho ne franchira pas l'Atlantique. Ils sauvent tous les jours et à tour de rôle la Pologne, l'Italie la Hongrie. Ils promettent de loin aux peuples opprimés le secours de leurs vaillantes épées. Ils tonnent, ils rugissent, ils font pleuvoir l'anathème sur la tête des tyrans. Tout cela ne se traduit point en actes, mais tout cela leur gagne les sympathies de la multitude, qu'il est si facile d'enflammer par de vaines paroles.

Notre rôle en ce moment est clair. Sachons attendre, et la réaction éclatera. Le pouvoir use, et les locofocos sont déjà à moitié démonétisés. Ils n'ont pas réalisé l'attente du peuple. Ils se sont partagé les dépouilles, voilà tout. Un rayon de soleil luira bientôt dans notre ciel et viendra dissiper l'erreur de ces braves démocrates qui, nous croyant morts et enterrés, ne songent plus qu'à jouir des fruits de la victoire. Ils se réveilleront au coup de foudre qui détruira leurs plus chères espérances et leur fera voir que le peuple a trop d'intelligence et de lumières pour s'inféoder à tout jamais à un parti.

CONVENTION DE MEMPHIS.

La Convention de Memphis a tenu sa quatrième ou cinquième séance (elle siège deux fois par jour) le 8 de ce mois, et a entendu la lecture des rapports du comité du commerce direct, du comité du railway du Pacifique, du comité du chemin de fer de Tehuantepec, du comité des manufactures, du comité de l'instruction publique, du comité des steamers du Sud, du comité des intérêts des planteurs de coton, etc.

Il a été résolu qu'un mémoire serait adressé au Congrès au sujet du commerce entre nos ports et ceux de l'Orenoco, de l'Amazone et de la Plata.

La résolution relative au chemin de fer du Pacifique est ainsi conçue.

Résolu qu'un chemin de fer du Mississipi à l'océan Pacifique est nécessaire non seulement à cause des intérêts commerciaux et industriels mais des intérêts nationaux.

2. Dès que les études ordonnées récemment par le Congrès seront terminées, le gouvernement général devra adopter les mesures convenables pour assurer la construction de la voie principale dans le plus bref délai possible.

3. Comme le gouvernement général ne construira qu'une voie, elle devra suivre la route qui, d'après les explorations scientifiques, sera reconnue comme réunissant les plus grands avantages sous le rapport du climat, de la fertilité du sol, de l'économie de dépenses, et de facilité d'accès dans toutes les saisons et de toutes les parties de l'Union.

4. Il est nécessaire et convenable que le gouvernement général fasse une concession libérale de terres publiques aux différents Etats situés sur les deux rives du Mississipi pour permettre à toutes les parties de l'Union, quelque éloignées qu'elles soient, de se relier à la grande voie principale.

Le premier et le deuxième paragraphe ont été adoptés à l'unanimité. Le troisième a donné lieu à un débat animé. M. Keyser a proposé un amendement indiquant une position centrale pour le chemin. Dix voix contre une voix ont repoussé cet amendement. La Convention s'est contentée d'ajouter l'épithète de *modéré* au mot *climat*, et la résolution ainsi modifiée a été adoptée à l'unanimité.

M. Thrasher a présenté au sujet de Cuba une résolution qui a été repoussée, puis la séance a été levée.

M. Soulé.—Le *Herald* de New York, après avoir cité les commentaires des journaux espagnols sur la nomination de M. Soulé au poste de ministre des Etats-Unis à Madrid, s'exprime en ces termes :

«En présence d'une hostilité aussi résolue manifestée par le gouvernement de Sa Majesté très Catholique vis à vis de M. Soulé, il reste à savoir si l'administration annulera sa nomination ou si elle est prête à jeter le gant à l'Espagne, comme moyen plus efficace d'obtenir réparation de tous les torts passés; à s'emparer de l'île à jamais fidèle de Cuba, à l'inexprimable joie de ses habitans et à l'avantage de la cause de la civilisation par tout le monde.»

Le ton émis par le *Herald* est assez singulier pour ne rien dire de plus. Comment, le gouvernement américain annulerait la nomination de M. Soulé, à cause de l'opposition de quelques journaux de Madrid! Ce serait là une comédie qui ferait rire à nos dépens tous les gouvernemens. Il y aurait en outre lâcheté à ne point laisser partir notre ambassadeur dans la crainte d'un mauvais accueil. Nous ne disons rien de l'insulte personnelle qui serait faite au ministre, bien que cette considération seule dût retenir un gouvernement. Quant à M. Soulé, nous sommes persuadés que le gouvernement espagnol n'hésitera pas un seul instant à le reconnaître en sa qualité officielle. Le cabinet de Madrid ferait preuve d'une inqualifiable faiblesse et d'une timidité puérile, s'il refusait d'accueillir M. Soulé à cause des opinions qu'il a pu exprimer aux Etats-Unis sur l'avenir de Cuba. Le gouvernement espagnol n'oubliera pas sa dignité et s'abaissera toute espèce de fierté au point de repousser par frayeur un envoyé qu'on ambassadeur qu'on lui envoie.

Expédition du Japon.—On écrit de Hong-Kong que l'expédition du Japon ne remplira probablement pas sa mission dans le courant de cette année. L'escadre n'arrivera à Hong-Kong qu'au mois de juillet et ne sera pas prête à reprendre la mer avant le mois d'août. Mais la côte est fort dangereuse à cette époque de l'année, et les navires resteront probablement dans le port jusqu'à la fin de l'année. Ce délai servira d'ailleurs à faire tous les préparatifs nécessaires pour assurer le succès de l'expédition dans le cas où l'emploi serait obligé d'en venir aux coups de canon.

La rébellion chinoise.—Un officier de la corvette américaine *Plymouth*, écrit de Hong-Kong, sous la date du 24 mars, qu'il n'est question dans les ports de mer de la Chine et parmi les étrangers que de la révolution qui menace en ce moment le trône de l'Empereur. L'armée des rebelles est beaucoup plus forte que celle du gouvernement, et le chef qui la commande déclare être le descendant d'un ancien empereur. Aux dernières dates, les insurgés assiégeaient Nankin et on craignait qu'ils ne détruisissent cette ville ainsi que Pekin. Les escadres française, anglaise et américaine se disposaient à prêter main-forte au gouvernement; déjà même l'amiral anglais avait envoyé au secours de l'armée impériale deux steamers et un brick de guerre. Le steamer américain *Susquehanna* a été envoyé à Shangai. Le capitaine Kelly commande notre escadre en remplacement du commodore Aulick, retourné aux Etats-Unis. On attendait le steamer *Mississipi*.

Disons ici à propos de la révolution chinoise, qu'elle vient d'avoir son contre-coup à New-York. Dans une vente de thés qui a eu lieu le 1er juin, il s'est produit une hausse de près de 20 p. c. sur les thés noirs. Nombre d'acheteurs avaient même trouvé preneurs, avant la vente, à des prix plus élevés. Les achats ont varié de 21 à 54 cents la livre, suivant les qualités.

Les pêcheries de Terre Neuve.—Les Anglais sont bien décidés à empêcher les Américains de pêcher sur les côtes de Terre Neuve et des autres provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Ils ont réuni à Halifax une véritable flotte et le frère Jonathan devra se retirer de ces parages ou conclure un traité de réciprocité commerciale avec les provinces anglaises. C'est là d'ailleurs le but évident de l'Angleterre; ses prohibitions et ses mesures de rigueur ne tendent qu'à hâter un événement qu'elle appelle de tous ses vœux et qui au demeurant serait également favorable aux deux pays. Voilà les navires qui sont maintenant mouillés à Halifax : le *Cumberland*, capitaine Seymour, de soixante-dix canons; la *Vestale*, capitaine Hamilton, de vingt-six canons; la corvette à vapeur *Basilisk*, commandant Egerton, de six canons; la corvette à vapeur *Argus*, commandant Purves, de six canons; le transport *Pyramus*, de deux canons; et la corvette *Espiegle*, commandant Hancock, de douze canons.

Montevideo et Buenos Ayres.—Il a été reçu à Boston des avis de Montevideo jusqu'au 5 avril. Un grand mécontentement régnait parmi les habitans, et des placards affichés sur tous les murs portaient ces mots : «Mort au présent gouvernement, et vivent les Colorados!»—Les dernières nouvelles de Buenos Ayres nous apprennent que toutes les affaires languissent par suite des derniers troubles, et que les maisons françaises, anglaises et allemandes, se disposaient à vendre des réclamations à 40 pour cent d'escompte.

Le blocus était maintenu avec une grande vigueur et on pensait que la ville se rendrait bientôt.

Louis Napoléon a envoyé la croix de commandant de la Légion-d'Honneur au capitaine O'Donnell, un des officiers qui ont empêché l'assassin Libeny d'exécuter son fatal projet sur la personne de l'empereur d'Autriche. Les journaux font à ce sujet observer que c'est la première décoration française donnée à un Autrichien depuis vingt ans.

Steamer perdu.—Nous lisons dans les journaux de Cincinnati du 2 courant que le *Nashville Packet* a coulé dans le port même. Il avait une voie d'eau dont personne ne s'était aperçu. Le Nashville Packet avait un fort chargement dont une grande partie a été jetée par dessus bord. Le bateau sera relevé, mais la perte n'en sera pas moins de douze mille piastres.

L'émigration a New York.—Le printemps ramène avec lui, dit un journal de New-York, l'affluence d'émigrants qui se fait remarquer chaque année à la même époque : les trois journées des 28, 29 et 30 mai ont, à elles seules, vu débarquer dans le port de la cité impériale 9,132 arrivants d'Europe. Le total de l'émigration pour les cinq mois finissant au 31 mai, s'élève à 90,061 individus. C'est un chiffre considérable; peut-être serait-on surpris, néanmoins, d'apprendre, qu'il est au-dessous des chiffres correspondants pour les deux années précédentes : le total des arrivées en 1852, à la même époque, était déjà de 100,225; il s'élevait à 102,566 en 1851.

CHRONIQUE LOCALE.

Accusation de faux.—H. L. Johnston a été arrêté, mercredi, dans le Premier District, sous une accusation de faux. M. Gibson, commis de la maison Williams, Phillips & Co, a fait hier devant le recorder Winter, un affidavit dans lequel il déclare que Johnston lui a présenté, mardi dernier, une fausse traite de $50 qu'il prétendait avoir été signée par P. E. Guy et endossée par N. L. Pagues. L'interrogatoire aura lieu mercredi prochain.

Recel d'esclave.—Une femme de couleur nommée Rose a été arrêtée hier, dans le Troisième District, pour avoir recélé l'esclave marron Charlie, appartenant à M. Fray.

Vol de montre.—La police du Premier District s'est emparée hier de B. Saxon, qui est accusé d'avoir volé la montre de M. F. McClennen, dans la rue Dumaine. Saxon comparaîtra mardi devant le recorder Ramos.

Escroquerie.—J. H. Know et J. Frederickson ont été arrêtés mercredi, dans le Troisième District, à bord du navire National Eagle, pour avoir enlevé $57. 50c. à B. Goldsmith.

Femmes de mauvaises mœurs.—Vingt ou vingt-cinq femmes de mauvaises mœurs ont été arrêtées hier dans les rues Perdido et Philippa et conduites devant le recorder Winter. Elles fourniront caution pour répondre de leur bonne conduite ou seront emprisonnées dans la maison de travail.

Enquête.—Le député coroner Terrell a pratiqué, mercredi, la levée et fait l'autopsie du corps d'un homme qu'on croit avoir été assassiné. Le corps avait été jeté dans le Nouveau Canal, entre le premier et le second ponts. Le défunt était vêtu de noir; sa chemise était marquée F. D. avec du fil. Un ex-journal qui vend des marchandises pour le marché de la Californie a déclaré au jury d'enquête que les vêtements de l'homme assassiné étaient de ceux qu'il avait expédiés pour la Californie, ce qui donnait à supposer que le défunt était arrivé de cet Etat que depuis quelques jours. Son cou portait la marque du linge à l'aide duquel on l'avait étranglé. On n'a pas trouvé de valeurs dans ses poches. Le jury, après avoir examiné le corps, a déclaré que le défunt a été assassiné.

Autre enquête.—Le député coroner Walker a tenu hier une enquête sur le corps d'un individu qui a été trouvé noyé dans le lac Pontchartrain, à une petite distance de l'extrémité du chemin de fer. Le défunt avait des cheveux cendrés, de la barbe et était d'une taille de 5 pieds 9 pouces. On croit que ce malheureux a eu une attaque de crampe en se baignant, et a disparu sous l'eau avant qu'on ait pu venir à son secours. Il y avait, près de l'endroit où le corps a été trouvé, un habit d'alpaca noir avec un col en velours, un pantalon de casimir léger, un gilet de dessous de satin à dessins, et un chapeau de leghorn. Quelques personnes croient que le défunt était charpentier et demeurait dans la rue St-Philippe.

Arrestation.—Un individu nommé Miguel Moran a été accusé hier, devant le recorder Ramos, d'avoir porté des coups de bâton à Edmund Chalard, dans un café de la rue St Philippe. L'homme de garde De Franceschi, qui était présent, s'avança pour l'arrêter, mais il fut accueilli d'une si drôle de façon qu'il se vit obligé de battre en retraite. Moran a néanmoins été arrêté et comparaîtra bientôt devant le recorder du 2e district sous la double accusation d'assaut et batterie et d'avoir voulu se frayer un passage avec un rasoir.

Un fou.—Le recorder Ramos ayant appris hier qu'un individu nommé Thomas Powell est atteint d'aliénation mentale, a ordonné qu'il fût enfermé, de crainte qu'il ne se porte à quelque excès.

Vol et arrestation.—L'homme de garde Ryan, du deuxième district, a arrêté, mercredi soir, au coin des rues Remparts et Hôpital, le nommé Thomas Dumpsey, qui s'enfuyait avec deux douzaines de chemises et d'autres articles qu'il avait probablement volés. Pendant l'incendie qui a éclaté dans une maison située à l'encoignure Villeré et Ursulines. Dumpsey restera en prison jusqu'à ce que le recorder soit prêt à lui faire subir son interrogatoire.

FEUILLETON.

LA FILLEULE,

ROMAN PAR GEORGE SAND.

Tome Deuxième.—Deuxième Partie.

MORENITA.

I.

Journal d'une jeune fille.—Fragmens.

20 août 1846.—Briole.

J'ai aujourd'hui quatorze ans. Je ne suis ni grande ni forte : je ne sais pourquoi ceux qui me voient pour la première fois prétendent que j'en ai dix-huit ou vingt, et que ma bonne mère cache mon âge. Qui sait? C'est peut-être vrai! J'ai une destinée si bizarre, moi, et ma naissance est si mystérieuse!

La grand'maman Marange dit à ceux qui s'étonnent de mes manières, que je suis d'une intelligence fort précoce; ou cela est certain, ou l'on me dissimule mon âge, car, lorsque je suis en compagnie des jeunes filles de quatorze à seize ans, elles me paraissent si bêtes, et j'aimerais autant revenir à mes poupées, au temps qu'en causant avec elles, je faisais les questions et les réponses, que de faire la conversation avec de pareils mannequins.

Il y a longtemps que j'ai envie d'écrire, jour par jour, ce qui m'intéresse. J'ai voulu attendre mon anniversaire, et je commence. Aurai-je la patience de continuer? Je ferai là-dessus ce qui me plaira. Peut être ne s'ennuie-t-on jamais de ce qu'on est toujours libre de planter là.

A mon réveil, j'ai trouvé sur le pied de mon lit trois gros bouquets. Tous les ans on invente une manière différente de me souhaiter ma fête. Cette fois-ci j'avais à deviner. J'ai tout de suite compris que les roses mousseuses blanches venaient de maman, les pensées de grand'mère, et que l'héliotrope avait été cueilli de la part de mon parrain. Comme ils sont malins tous trois! Ce sont les fleurs que chacun examine ou respire avec prédilection.

Puis, sur la table de ma chambre, il y avait une jolie robe toute brodée par maman, un beau coffre à ouvrage choisi par bonne maman, un portrait de toutes deux crayonné par mon parrain. Comme il dessine et comme il voit bien, lui! Elles ressemblent que c'est incroyable! Oui, c'est bien la grand'mère avec ses yeux pénétrans et son petit air doux qui est quelquefois si sévère. C'est bien *mamita* avec ses beaux cheveux à minces filets argentés, ses traits admirables, son sourire si tendre, sa jolie taille souple.... Comme elle est encore belle et jolie, mamita! Et comme mon parrain l'admire et la comprend, puisqu'il l'a reproduite ainsi de mémoire!

Avec ces cadeaux, il y avait une lettre d'envoi que j'attache ici avec une épingle. Il me semble que mon journal sera complet si j'y ajoute les lettres qui m'intéressent.

«Manille, le 3 mai 1846.

«Ma bien aimée filleule, cette lettre arrivera, j'espère, à temps pour que mamita te la remette le jour de ton anniversaire, avec la copie d'un dessin que j'ai fait à bord du navire qui m'a amené ici, et qui, s'il ressemble, comme je l'imagine, à tes deux anges gardiens, est le plus doux souvenir que je puisse t'envoyer. Cet envoi, chère enfant, est le dernier que j'aurai à t'adresser, et si Dieu le permet, j'arriverai peu de temps après cette lettre. Sur que-là, continue d'être la joie et le bonheur de tes deux mères, à les chérir, à leur épargner l'ombre d'un chagrin, à leur parler de moi, et à prier pour le retour de celui qui t'aime et te bénit!

«STÉPHEN.»

Il va donc enfin revenir mon cher parrain, mon bon Stéphen! Quand je pense qu'il y a deux ans que nous ne l'avons vu! Deux ans! c'est deux siècles, à mon âge! C'est tout au plus si je me souviens de sa figure, et pourtant, je pense à lui bien souvent, tous les jours. Je l'aimais tant, lui, et il était si bon pour moi! Pas meilleur que mamita, cependant, c'est impossible! moins tendre même, moins indulgent, quelquefois un peu grondeur. Mais je ne sais pas ce qu'il y avait en lui de si persuasif, de si imposant parfois, de si attrayant toujours. C'était peut-être sa grande supériorité sur tout ce qui m'entoure, dont je ne me rendais pas bien compte alors, mais que je subissais par instinct. Et puis, il est plus jeune que mamita, et ce qui est jeune plait toujours mieux aux enfans.

Pourtant il me paraissait un homme mûr, et, à présent, quand je demande son âge et qu'on me dit qu'il n'a que trente-quatre ans, je suis tout étonnée. Je me rappelle cependant qu'il avait les yeux un peu creusés, le teint pâle et quelques cheveux blancs. Voilà tout ce que je peux me représenter de sa figure. C'est singulier comme on regarde peu et mal à douze ans, comme on se fait des idées vagues et fausses! Je trouvais mamita vieille dans ce temps-là, et bonne maman décrépite. Aujourd'hui celle-ci me paraît encore belle, et mamita si charmante que j'en serais jalouse si je ne l'adorais pas.

Le fait est qu'elle a dû être cent fois plus jolie que je ne le serai jamais, elle est blanche comme la neige, et moi il me semble que je suis noire comme un corbeau. On dit que cela me sied, je n'en suis pas sûre. On me voit ici avec des yeux abusés par la tendresse. Je voudrais bien aller dans le monde, ne fût-ce qu'une fois.. ne fût-ce que pour me voir là, en toilette de bal, devant une grande glace, afin de me juger et de me connaître; mais on dit qu'on ne se voit jamais tel qu'on est! Eh bien! je verrais dans les regards des autres si je plais à tout le monde autant qu'à ma famille.

Quand je demande à mamita si je suis jolie, elle me répond :

—A mes yeux tu es parfaite, parce que je t'aime.

C'est bien bon, cette réponse-là, mais ce n'est pas une réponse. Grand'mère alors hausse un peu les épaules, et me dit :

—Eh bien! si nous te trouvons à notre gré, que t'importe le reste?

Ah! pardon, bonne maman, je ne vous le dis pas; mais cela m'importe beaucoup à présent, et je ne suis plus d'âge à me payer de ces raisons-là. Je vois bien qu'une fille laide paraît toujours maussade, qu'on la plaint si elle en souffre, qu'on s'en moque si elle ne s'en doute pas.

Je vois bien que la première chose qu'on apprécie, en regardant mamita, c'est sa beauté qui plait aux yeux et qui fait qu'on l'aime tout de suite. Oui, oui, je vois bien que la beauté est la première richesse, la première puissance d'une femme, la seule durable, quoi qu'on en dise, puisque avec ses quarante-quatre ans, mamita écrase encore bien des jeunes personnes, et que grand'mère, avec sa soixantaine, a encore un amoureux, ce singulier M. Roque qui la demande tous les ans en mariage devant tout le monde. Il ne faut pas m'en donner à garder, bonne maman, vous avez encore un petit brin de vanité au fond des yeux, quand on vous dit que vos mains sont des chefs-d'œuvre de la nature.

Moi, j'ai une bien petite main, si petite que je défie toutes celles de France et de Navarre de mettre mon gant. Mais mon Dieu, qu'elle est grêle et jaunâtre! Ils disent que je suis de race indienne par ma mère.... Et voilà mon parrain qui s'en va dans la mer des Indes conduire une mission scientifique!.... Qui sait s'il ne verra pas là ma vraie mère, s'il ne me la ramènera pas! C'est peut être une surprise qu'on me ménage! Moi, je crois tout ce qui me passe par la tête. Il y a des momens où je crois que mon parrain est mon père. Il y a des gens qui le croient aussi ou qui l'insinuent. Pourtant.... ma mère est morte. Oui, mamita me l'a dit si sérieusement, encore aujourd'hui, que cela est certain.... Mais mon père! Non, ce n'est pas Stéphen! il n'est pas assez riche pour....

21 août.

Pour.. Que voulais-je dire hier.—Si c'est ainsi que j'écris mon journal, je n'aurai jamais le temps de me rendre compte de tout. Je vois, en relisant ce que je n'ai pu continuer hier soir, grâce au sommeil qui m'a écrasée tout d'un coup, que je n'ai fait que babiller avec moi-même, comme font les serins en cage, et que je n'ai rien raconté au papier de l'emploi de ma journée.

N'importe. Celle d'aujourd'hui n'a rien amené de bien intéressant. Je vais reprendre celle de mon anniversaire; ce n'est pas tous les jours fête.

J'étais à peine levée que mes deux mamans sont venues m'embrasser, et me dire qu'il fallait me dépêcher de m'habiller, parce qu'il y avait en bas quelque chose pour moi.

C'était le cadeau mystérieux de tous les ans: le cadeau de mon père, car il existe, celui-là, il s'occupe de moi, il me comble, il me gâte...... Dirai-je qu'il m'aime? Hélas! je ne l'ai jamais vu, je ne saurai peut-être jamais son nom. S'il m'enrichit et me protège, d'où vient qu'il se cache si bien?

J'étais un peu avide de voir ce nouveau cadeau. Je n'avais guère dormi de la nuit, à force d'y songer. Ah! je le vois bien, je n'ai pas dix-huit ans!

Mamita m'a conduit sur le perron du jardin, et là j'ai vu arriver, en piaffant et en bondissant, à la main de notre vieux domestique André, le plus ravissant petit cheval arabe qui ait jamais été, noir comme la nuit, l'œil brillant comme la colère; des naseaux tout en feu, des jambes de lévrier, des pieds qui ne touchent pas la terre; et avec cela doux comme un mouton, n'ayant peur de rien pourtant, solide comme un pont sur ses petits jarrets d'acier, enfin les formes les plus brillans du monde, et pas un défaut de caractère, ni de conformation, à ce que j'ai entendu dire aux domestiques qu'un cheval comme cela a peut être coûté 20,000 francs. Donc, mon père ou celui qui le remplace auprès de moi est immensément riche.

Ce bel animal était tout caparaçonné, tout sellé, tout bridé, avec des glands, des boucles, des tresses, des fleurs, des rubans, des perles. On lui avait fait, pour me la présenter, une toilette folle, comme pour offrir un jouet à un enfant. Oui, j'ai bien quatorze ans! Si j'en avais davantage, on me donnerait plus sérieusement quelque chose de plus sérieux.

Alors ma bonne maman m'a fait le discours de tous les ans : «Morenita, vous avez, de par le monde, un ami inconnu, un bon génie qui vous chérit et vous protége; il sait tout ce que vous faites, tout ce que vous êtes, tout ce que vous pensez. Puis elle a ajouté : «Il a donc su que vous mouriez d'envie de monter à cheval avec votre mamita, et que nous n'y avions pas encore consenti, parce que nous ne pouvions pas trouver tout de suite un cheval qui fût, en même temps, parfaitement sûr et d'une allure assez douce pour une petite personne comme vous. Alors ce bon génie a été dans les écuries de la reine des fées, et il y a trouvé ce cheval, qui s'appelle Canope, et auquel il nous écrit que nous pouvons vous confier sans aucune crainte, car il est aussi bon qu'il est joli.»

J'ai demandé en grâce qu'on me laissât monter dessus. On y a consenti, en recommandant bien à André de le conduire au pas par la bride, le long de l'allée. Mes mamans me suivaient. J'ai eu d'abord peur de me voir perchée si haut sur quelque chose qui remue. Ce cheval, qui est tout petit, comme celle qui doit le monter me paraissait grand comme un dromadaire. J'ai crié quand j'ai senti qu'il marchait. Mamita s'est moquée de moi.

—Voyez, a-t-elle dit, quelle belle écuyère nous avons là! Elle grillait de monter des girafes, et elle a peur de se voir sur un chevreuil!

Cela m'a piquée d'honneur, je me suis rassurée tout d'un coup, j'ai dit à André de le faire marcher un peu plus vite, et nous avons été au tournant de l'allée avant nos marcheuses. Alors, me voyant hors de leur rire, j'ai dit à André de lâcher la bride; il me l'a mise dans la main sans méfiance, m'a appris la manière de la tenir, et s'est remis à marcher à la tête du cheval, s'attendant à m'entendre lui crier de s'arrêter. Mais moi, j'avais mon idée. Aussitôt que je me suis sentie en liberté, j'ai secoué la bride et frappé du talon au hasard.

Aussitôt Canope est parti au galop et me voilà lancée. André s'est mis à courir. Maman, qui arrivait, s'est mise, à crier. Moi, qui me trouvais fort à l'aise et qui n'avais plus peur, j'ai redoublé, me divertissant à faire tirer la langue au vieux André, et en un clin d'œil j'étais au bout de la grande allée de marronniers. Là, j'ai eu peu, parce qu'il y avait un tournant et que j'ai entendu dire à mamita qu'on pouvait tomber quand on ne savait pas sur quel pied le cheval galopait. J'aurais été bien embarrassée de le dire; aussi j'ai préféré tirer sur la bride, et Canope s'est arrêté tout court, si court, que ne m'attendant pas à tant d'obéissance, j'ai failli passer par dessus sa tête. De ce moment-là, j'ai compris tout de suite à qui j'avais affaire. C'est comme le bon piano de mamita, qui ne rend pas de sons si on l'attaque trop fort, et dont il faut se servir avec du moelleux dans les mains. J'ai fait retourner ce cher petit animal sur lui-même. Je ne savais trop comment m'y prendre; mais je crois qu'il devine ce qu'on veut. C'est un vrai cheval d'enfant; je suis venue vers mamita, m'amusant à passer du pas au galop et du galop au pas, tout cela si aisément qu'il me semblait n'avoir fait autre chose de ma vie.

Mamita était pâle. Bonne maman m'a grondée. J'ai demandé si mon cheval ou moi avions fait quelque sottise et on n'a pu me rien reprocher, puisque j'avais vaincu ma peur et que je revenais saine et sauve.

—Vous avez entendu que votre mère vous rappelait, a dit bonne maman, et vous n'avez point obéi.

J'ai dit que je n'avais pas entendu.

—Eh bien! a repris la grand'mère, votre cœur aurait dû entendre que le sien battait d'effroi et de souffrance.

J'ai embrassé mamita en lui demandant pardon. Elle a dit à André d'aller vite chercher son cheval afin de m'accompagner, et m'a permis de faire le tour du parc avec lui. Je l'ai fait trois fois; j'étais comme ivre, comme folle. Dieu! quel plaisir de monter à cheval! J'avais bien raison d'y rêver toutes les nuits. C'est le paradis des fées!

En revenant, André a dit à maman :

—Vraiment, madame, je crois que nous n'aurons rien à lui enseigner. Elle trouve d'elle-même tout ce qu'il faut faire, et n'a peur de rien.

Comme j'étais fière de savoir déjà mener mon cheval! J'aurais voulu que mon père me vît! et mon parrain surtout, qui disait autrefois que je ne serais jamais brave, parce que j'étais trop nerveuse!

Ce matin, mamita a monté à cheval avec moi et avec André. J'ai été un peu jalouse d'elle, parce que, vraiment, elle est plus tranquille que moi, tandis que j'ai encore des momens de peur affreuse, quand Canope prend ses airs mutins. Mais il n'en est pas plus méchant pour cela et je m'y habituerai. Je me garde bien de dire que j'ai peur. Peut-être qu'elle est comme moi, mamita, et qu'elle ne s'en vante pas; mais non! c'est une nature si calme! Elle n'avait jamais monté à cheval de sa vie, il y a deux ans. Les médecins le lui ordonnent, sa mère l'en pria, et voilà qu'elle a du courage, de l'aplomb, et de la grâce tout de suite, par ordonnance. Je voudrais bien voir si j'ai une bonne tournure à cheval. J'ai peur d'avoir l'air d'un fagot. Il faut que je me perfectionne avant que mon parrain arrive. Je me souviens que j'étais farieuse quand il se moquait de moi.

22 août.... midi.

J'ai bien mal pris ma leçon d'harmonie [illegible]

(*A continuer.*)

Cinq heures.

La journée est mauvaise décidément: mamita n'a pas voulu me laisser monter à cheval aujourd'hui. Elle prétend que cela me donne la fièvre et me rend irritable. Je crois qu'en effet, j'ai été un peu mauvaise. Et puis, la grand'mère est venue, par là-dessus, dire que le manége, de deux jours l'un, c'était assez; que le cheval devait être un exercice, un délassement, mais non une passion. Je comprends bien cela chez mamita, mais, pour moi, c'est autre chose, et me voilà un peu furieuse. Maman est triste!.... Allons, j'ai tort. Je vais l'embrasser, mais c'est bien ennuyeux de toujours céder. C'est bien la peine que mon père m'ait envoyé un si bon cheval, pour que je ne m'en serve pas! Je suis sûre que s'il était là, il me donnerait raison. Que c'est triste de ne pas être élevé par ses parens!

Maman m'a fait pleurer. Elle est bien bonne, ma pauvre mamita! si douce, si tendre, si vraie! Eh! mon Dieu! je l'aime plus que tout au monde. Pourquoi ai-je tant de peine à lui obéir?

(*A continuer.*)

Aujourd'hui, et le père Schwartz s'est impatienté. C'est un brave homme, mais il est trop vieux! ce n'est pas ma faute s'il m'ennuie. J'aime bien mieux les leçons de mon parrain; je le craignais davantage, mais je le comprenais mieux. Il est pédant, ce vieux Allemand! le voilà qui prend de l'humeur parce que je monte à cheval, et qui dit que cela me tourne la tête! Il est certain que cela me grise un peu et que je saute des fossés toute la nuit en rêve. Ah! que j'ai envie de sauter un fossé comme André! mais mamita ne veut pas, et si elle le voulait, je ne sais pas si j'oserais. Mon Dieu, que c'est joli, que c'est bon, le mouvement, le grand air! Aller loin, bien loin!.... Ce pare m'ennuie; mamita veut toujours rentrer, et voilà grand'mère qui trouve déjà qu'une heure par jour dans le manége du jardin, c'est beaucoup pour mon petit corps. Mais je me sens très forte, moi! Est-ce qu'elle se figure que j'ai soixante ans?

Quatre heures.

SOCIETE DE NAVIGATION AERIENNE.

Assemblée du Comité d'organisation.

L'assemblée s'est réunie conformément à l'ajournement.

M. Bougnot étant appelé au fauteuil, dit qu'à la dernière séance il avait été décidé de former une société par action au capital de $30,000, divisé en $3,000 actions de dix piastres. Le président ajoute que la discussion était ouverte sur cette proposition.

M. Barthe propose de nommer un comité chargé de rédiger un projet et des résolutions.

Le président nomme comme membres de ce comité MM. Barthe, Morphy, Lazare et Duperron—M. Petin est adjoint à ce comité.

Le comité s'étant retiré pour rédiger des résolutions, la séance est levée pendant quelques instants.

L'assemblée s'étant réunie de nouveau, M. Barthe, au nom du comité de rédaction, donne lecture des résolutions suivantes :

1o—Résolu que le capital de la Société est fixé au chiffre de $30,000, réparti en 6,000 actions de $5 chacune, payables comptant; lorsque le 1/3 desdites actions sera placé, la société sera constituée et M. Petin pourra entrer en opération.

2o—Résolu que dans le cas où le projet de M. Petin ne réussirait pas, la Société se trouverait dissoute de fait; dans le cas de réussite, M. Petin recevrait 4 mille actions, soit $20,000, représentant son droit à l'idée et la valeur des appareils qu'il apporte dans l'entreprise.

Ces résolutions soumises à la sanction de l'assemblée, sont approuvées à une grande majorité.

Le président dit ensuite que l'on ne peut s'occuper de rédiger une charte avant d'avoir sondé le terrain. Si dans 8 jours, époque de la prochaine réunion, l'on s'aperçoit qu'il y ait probabilité de réussite, la Société sera organisée. Pour arriver à ce résultat, toutes les personnes s'intéressant à l'idée de M. Petin, sont invitées à faire des listes de souscriptions et à prendre des promesses d'actions.

Sur motion, l'assemblée s'ajourne à samedi, 1r courant, à 7 heures du soir.

Par ordre de l'Assemblée.

Témoignages en faveur des Pilules du Dr. McLane.

Il serait facile de faire tout un volume des témoignages qui ont été donnés en faveur de ce remède. Le succès en a été immense partout où il a été introduit—Voici une lettre entre les centaines que nous avons reçues.

Burysburgh, N. Y. 10 décembre 1850.

MM. Kidd & Co.—Votre agent m'a remis, il y a quelques jours, plusieurs boîtes des pilules du Dr. McLane; je les ai toutes employées, et les personnes qui les ont employées sont unanimes à reconnaître qu'elles sont excellentes. On les considère ici comme le meilleur remède qui ait jamais été offert au public. Veuillez m'en expédier d'autres le plus tôt possible. W. H. AINSWORTH,

A vendre par SCOVIL & MEAD,
juin—8 111 rue de Chartres

Parmi les marchandises qui ont été détruites dans le dernier incendie qui a eu lieu dans la ville de San Francisco, il se trouvait une très grande quantité du Cherry Pectoral de Ayer, que vendait M. Ward. Ceux qui connaissent la ville, L'on s'empêche pas les maladies et il faut, en Californie, comme dans tous les autres pays, se pourvoir des meilleurs remèdes pour le rhume, la toux et les affections pulmonaires. Nous apprenons que le Cherry Pectoral est un spécifique indispensable aux mineurs et aux malheurs qui sont continuellement exposés au climat changeant de cet Etat. A vendre par J. WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres.

8juin—1f

La meilleure preuve de l'efficacité du remède de Mortimore pour la guérison des rhumatismes, est la grande réputation qu'il a acquise; ce spécifique fait disparaître toutes les affections rhumatismales, pour quel que forme qu'elles se présentent. Il serait absolument impossible de trouver un seul cas où il n'a pas atteint le but que se proposait l'inventeur. Il y a cinq ans que le public emploie ce remède et pas une plainte ne s'est encore élevée. A vendre par J. WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres

8juin—

Vente d'Habillemens, Chemises Blanches, Couteaux, Fusils, &c.

Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente d'habillement, chemises, fusils, &c, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Bleche & Co., No. 77, rue Chartres.
Conditions libérales à la vente. 10ja

Vente de Marchandises sèches sans réserve.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la vente de marchandises sèches sans réserve qui aura lieu aujourd'hui 10 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de A. Peychaud & Co No 28, rue Vieille Levée entre Douane et Bienville. 10juin

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

11 juin—Propriétés à Carrollton.
Succession de Thomas Donnelly.
Propriétés de côte dans la rue Nayades.
Trois terrains améliorés au coin des rues Second et Live Oak, 4me district.
Deux terrains dans la rue Willow, 1er district.
13 juin—Treize terrains de très grande valeur dans la rue des Magasins.
Maison de résidence dans la rue St Andrew, 4me district.
Deux terrains dans la rue de Camp, 4me district.
Propriété améliorée dans la rue Ste Marie, connue sous le nom de "Widow Home, 4me district.
15 juin—Belle propriété dans la rue Rousseau.
15 juin—Succession de J. W. Smith.
18 juin—Maison de résidence dans la rue Enterpe.
Bail de la propriété située au débarcadère Florida et connue sous le nom de "Eagle Mills et Soap factory."
21 juin—Actions &c. Succession de E. J. Walsh.
Succession de M. H. Devereaux.
21 juin—Vente de propriétés de J. D. Latzer.
25 juin—Succession de John Ball.
Succession de E. Byrne.
6 juillet—Succession de M H Devereux.
6 juillet—Glendy Burke et Glendy Burke & Co contre leurs créanciers.
12 juillet—Succession de E. J Walsh.
Pour de plus amples détails, voir les avis. M. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

Ni le capitaine ni les consignataires du brick norvégien CAROLINE LOVISE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit brick. EUG. ROCHEREAU & Co,
7 ja 17 et 19, rue St Louis

Le brick norvégien CAROLINE LOVISE, capitaine Engstron, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue St Philippe. Les consignataires sont requis de retirer leurs permis dans les cinq jours de son entrée, autrement leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques. EUG. ROCHEREAU & CO,
7 ja 17 et 19, rue St Louis

Les consignataires des marchandises à bord de la barque IDEA, de Marseille, sont priés de faire leur entrée en Douane, dans les cinq jours qui suivront la présente publication, autrement leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques. LANATA, GANDOLFO & Co.
6 ja 9 et 10, rue Jefferson.

Le navire STATESMAN, capitaine Watts, venant du Havre, est en déchargement au poteau No. 17, premier district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront la première publication de cet avis, autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques. U. V. BAXTER,
4 ju 25 rue Carondelet

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Jeudi soir, 9 juin.

La demande de coton est toujours bonne; cette animation est due en partie à la baisse qui s'est déclarée dans le frêt. Les transactions d'aujourd'hui se montent à 4,300 balles à des prix fermes :

INFERIOR......	6¾ @ 7¼	MIDDLING FAIR, 11¾	@ —
ORDINAIRE......	8 — @ 8¾	FAIR............ 12¾	@ —
MIDDLING......	9 — @ 10¾	FULLY FAIR,..... —	@ —
GOOD MIDDLING, 11 —@ 11¼		GOOD FAIR ...... —	@ —

TABAC—1,800 boucauts ont été achetés hier et aujourd'hui, y compris un lot en gros de 1,200 boucauts à 3⅝ cts.

SUCRE—Ventes: 200 boucauts; fair, 3½ @ 3¾ cts la livre.

MELASSE—Ventes: 400 barils à des prix variant de 14 @ 16¼ cts le gallon.

FARINE—Il y a très peu de transactions sur ce marché à cause du faible approvisionnement. Il s'est vendu 800 barils de $4 25 @ 4 40 l'Ohio et 1e St-Louis et de $4 25 @ $5 25 les marques extra.

MAIS—Quelques petites opérations ont été effectuées de 53 @ 55 cts le boisseau.

PROVISIONS—Les comestibles sont fermes. Les petits lots de porc mess rapportent $15 25—165 barils de graisse No 1, venant de la Levée, ont été pris à 9⅝ cts la livre.—Les ventes de jambons ne comprennent que de petits lots à 7⅜ cts les plats-côtés de 1re qualité. Un petit lot de jambon naturel a été acheté à 8½ cts et 10 tierçons de jambons préparés à 8¾ cts la livre.

WHISKEY—Marché languissant de 18½ @ 19 cts le gallon du rectifié.

CAFE—Quelques petites ventes ont été effectuées de 8¾ @ 9¼ cts la livre.

CHANGE—Pas de changement—le papier n'est pas très animé :

Sterlings, de 109 @ 109½; Paris, 5fr 17½ @ 5fr 18¾.
Traites sur New-York, à 60 jours, 1¾ @ 2¼ p. c. d'escompte. Checks, au pair @ ¼ pour cent d'esc.

FRET—Le frêt est languissant; le coton est pris pour Liverpool, comme balance de frêt, à 7/16 d.

LE ROB BOYVEAU, d'un goût agréable et facile à prendre dans le plus grand secret, est employé dans la marine et dans les hôpitaux depuis plus de soixante ans. IL GUERIT RADICALEMENT en peu de temps, à peu de frais et sans crainte de rechute LES MALADIES ANCIENNES OU NOUVELLES, gonorrhées, cancers de l'utérus, ulcérations, recrudescences, affections de vessie et de toutes les maladies syphilitiques, nodosités, invétérées ou rebelles au mercure, à l'iodure de potassium, aux agents minéraux et autres méthodes, ainsi que les dartres et maladies de la peau.
Chaque bouteille de litre coûte 15 francs et porte le nom de Giraudeau de St Gervais.
Le dépôt du véritable Rob Boyveau Laffecteur,
Est établi chez LION & PINSARD,
10juin 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville

UN médecin-chirurgien qui s'entend à la culture de la canne et à la purification du sucre, désirerait trouver à s'employer sur une habitation sucrière.
S'adresser chez M. D. J. LLADO,
10 juin—3 e 87, rue Condé

UN monsieur qui possède trois inventions utiles qu'il ne peut mettre à exécution faute d'argent, désirerait s'associer à une personne qui aurait un petit capital.
S'adresser chez M. D. J. LLADO,
10 juin—3 87, rue Condé

(Communiqué.)
Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans est essentiellement une institution publique et non une association de spéculateurs, incorporée dans le seul but de réaliser des profits. Son fonds capital s'élevait primitivement à $433,000 dont $230,000 appartenaient à la ville, $50,000 à l'Etat et $53,000 seulement à quarante actionnaires; ces derniers n'ont jamais touché de dividendes. D'après la charte amendée de 1839, la Compagnie est autorisée à dessécher, par sections, les terres marécageuses situées derrière la ville, mais ne peut réclamer aux propriétaires de terres qu'elle a desséchées que le montant qui aura été déboursé, avec intérêt; (un compte exact des dépenses a été tenu.)

La Compagnie de Desséchement a enregistré dernièrement, dans la Troisième Cour de District, un tableau d'assessement auquel on s'est opposé. C'est à la Cour maintenant à décider si le montant que réclame la Compagnie a réellement été dépensé, et elle en a fait un bon usage et si l'assessement en est exact.

Personne n'ignore les bienfaits dont la Compagnie a été la source : cependant, le but de sa charte est tellement désintéressé, que la Compagnie ne peut jamais faire rentrer tout le principal de son capital, à plus forte raison lui est-il impossible de réaliser des profits. Aujourd'hui, on s'oppose même à ce qu'elle se fasse rembourser une partie de son capital et en emploie, à cet effet, des moyens que n'approuve pas la loi.

MM. E. H. Durell et P. C. Wright, agents de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle-Orléans, ont acheté, dans le district desséché, un grand nombre de terrains, appartenant autrefois aux héritiers Chalon et à Mme de Pontalba. Ces messieurs ont acheté ces terres avec la condition expresse, qu'ils ont fait insérer dans les actes de vente, qu'ils paieraient à la Compagnie de Desséchement le montant d'assessement que déterminerait une Cour compétente. Ces messieurs veulent maintenant annuler cette condition. A cet effet, ils ont convoqué des assemblées publiques, qu'ils ont haranguées, et recueilli des souscriptions dont le montant leur sera accordé pour les services qu'ils auront rendus à d'autres propriétaires; enfin, ils ont fait circuler une pétition qui devra être soumise au Conseil, demandant à être protégés contre les exactions de la Compagnie de Desséchement.

Si ces assemblées et ces pétitions pouvaient influencer ou arrêter en quoi que ce soit la décision de la Cour devant laquelle l'affaire se plaide en ce moment; ou si elles pouvaient engager le Conseil à intervenir dans cette affaire, voici quelles en seraient les conséquences :

1.—MM. Durell et Wright auraient cette somme de moins à payer pour les terrains dont ils sont devenus les acquéreurs. La valeur des propriétés qu'ils ont achetées s'élève de $130,000 à $200,000, en outre de ce qu'ils devaient payer à la Compagnie.

2.—Si le montant de l'assessement en faveur de la Compagnie de Desséchement pouvait être remis, il serait plus équitable que les premiers propriétaires et vendeurs le touchassent que les acquéreurs qui se sont expressément engagés à le payer.

3.—Les sept neuvièmes du montant que doit toucher la Compagnie de Desséchement devant être versés dans le trésor de la ville, attendu qu'elle possède les sept neuvièmes du fonds capital, et qu'elle devra payer, en 1855 $350,000 de bons qu'elle a émis en 1835 en faveur de la Compagnie de Desséchement—le Conseil ordonnera peut-être à la Compagnie de Desséchement d'abandonner son droit aux propriétés jusqu'à la concurrence des sept neuvièmes; mais alors, il s'agirait de savoir si les citoyens en général doivent payer les améliorations faites aux propriétés de quelques individus. Qu'on n'oublie pas que les personnes dont les propriétés sont situées dans le district desséché, n'ont à payer que le premier coût et que la ville doit continuer les travaux de la Compagnie de Desséchement, sans pour cela imposer une taxe spéciale quelconque sur les terres desséchées.

4.—Si la tentative de MM. Durell et Wright et de ceux qui agissent de concert avec eux, est couronnée de succès, toute compagnie incorporée qui entreprendrait le desséchement de terres qui se trouvent derrière la ville, éprouverait des pertes, et l'Acte de la Législature, publié au Courrier et intitulé: «Acte pour incorporer la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans et de Jefferson», serait une lettre morte. La Compagnie ne commencerait jamais ses opérations.

5.—De plus, la ville serait alors forcée d'accepter des propositions semblables à celles que MM. Durell et Wright ont faites au Conseil le 1er mars dernier. Ces messieurs offraient dans ces propositions, d'entreprendre le desséchement d'une portion du terrain situé dans le fond du district, actuellement desséché, moyennant un certain prix par yarde carrée, etc., etc., et de continuer les travaux de desséchement pendant vingt-cinq ans, moyennant une compensation annuelle de $40,000.

L'INTERET PUBLIC.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Pere cramer, Forbes, Galveston
Navire Louisiana, Wilson, Boston
James N Cooper, Lovet, Vigo
Barque Miles Jordan, N. York
Brick Emeline, Watts, Matanzas
P Soulé, Nelson, Havane
Brownsville, Rogers, Kinston

Arrivés Hier.

Pas d'arrivages de la mer.

STEAMBOATS.

C Hayes, Murrah, Attakapas—sucre, mélasse, &c.
Natchez No 2, Leathers, Vicksburg—coton
Rose, Mayrier, Attakapas, sucre, mélasse
P F Kimball, White, Vicksburg—coton
Bella Donna, Gilbert, Williamsport—coton, sucre, mélasse, &c
S W Downs, Clark, Port Caddo—coton.
Martha Anderson, Overaker, Pittsburg—verreries, fromage, beurre, &c.
Plota, Parker, Grand Ecore—coton, sucre, mélasse

Montant le Fleuve :

Navire Chas Crooker, de Liverpool.
Navire Jno Cummings, de Liverpool.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Rivière Rouge	W. W Downs, Clark	5 h	P M
Princeton	Frank Lyon, Falls	5 h	P M
Rivière Rouge	Texas Ranger, Stockman	5 h	P M
St Louis	H D Bacon, Hockman	5 h	P M
Louisville	Glendy Burke, Smith	5 h	P M
Yazoo	Yazoo, Wells	5 h	P M
Rivière Yazoo	Alton, Walters	5 h	P M
Biloxi	Creole, Walker	5 h	P M
Mobile	Oregon, Hiern	5 h	A M
Rivière Rouge	St. Charles, Applegate	5 h	P M
Bayou Sara	New Latona, Olcott	5 h	P M
Attakapas	C Hayes, Murrah	9 h	A M
Ouachita	Sydonia, McRay	5 h	P M
Louisville	W B Clifton, Richards		Midi

AVIS D'ELECTION.

Sous la nouvelle Constitution pour Greffier de la dite Cour de District.

EN vertu d'un writ d'élection daté du 20 d'avril 1853, à moi, à moi adressé par Son Excellence, P. O. Hebert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par la présente notifiés qu'une élection sera tenue pour Greffier de la sixième Cour de District, devant pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, le troisième LUNDI de juin courant (1853) étant le 20me jour du mois.

Les scrutins seront ouverts depuis 8 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. sous la direction des délégués et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nlle-Orléans, et par le juge de la police pour cette portion de la paroisse sise sur la rive droite du fleuve du Mississipi.

L'élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au soussigné conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, ce 8 Juin 1853.

JAMES P. FRERET,
10juin—10f Shérif.

(OFFICIEL.)
Mairie de la Nouvelle-Orléans.

L'ELECTION qui doit avoir lieu le troisième lundi de juin (20 du courant) pour élire un greffier pour la sixième cour de district dans et pour la paroisse d'Orléans, sera tenue dans les endroits ci-après désignés et sous la surveillance des inspecteurs nommés par le Conseil Commun et le bureau de police, comme suit :

Premier Precinct—Chez M. Kramers ancol, gnure des rues Annonciation et de la Course: Inspecteurs: Mathew Martin, John H Burroughs, Jno Duggan.

Second Precinct—Au café de J Henderson : Inspecteurs : James Golding, A Cart, Wm. Bozant.

Troisième Precinct—A la maison d'Ecole Fulton : Inspecteurs : Wm Monaghan, John Farrell, Thos Diamond.

Quatrième Precinct—A la maison de Pompe No 18 : Inspecteurs : J M Cass, John Armstrong, J L Powers.

Cinquième Precinct—A la maison de Pompe No 2 : Inspecteurs : W C Seymour, John B Robertson, W. Blunt Robinson.

Sixième Precinct—A la maison de Louisiana Hose Co., encoignure des rues Carondelet et Perdido : Inspecteurs : E L Tracy, Michel Hahn, Maurice Scully.

Septième Precinct—Chez A O'Donnell, rue Poydras : Inspecteurs : S Dowling, John Sullivan, Thos. O'Leary.

Huitième Precinct—A l'Hôtel de la rue Conti, rue Conti : Inspecteurs : Wm Shearer, J E Boulligny, Bernard Philippe.

Neuvième Precinct—Au café de Salvador Prats, encoignure des rues Remparts et Douane : Inspecteurs : John Davis, A Stickney, R. Habits.

Dixième Precinct—Au café Jefferson rue de Chartres : Inspecteurs : W Andry, A Adnet, L Castera.

Onzième Precinct—Au café d'Orléans, rue d'Orléans : Inspecteurs : Francis Mouney, Raphael Beltrand, J P Montamat.

Douzième Precinct—Au café de M Moreno, encoignure des rues Marais et Carondelet : Inspecteurs : McCleland, C Lange, Louis Arminguald.

Treizième Precinct—A la maison de pompe No 4, rue Hôpital : Inspecteurs : Chs Oemichen, J W Nixon, E Fauche

Quatorzième Precinct—Au café encoignure du chemin du Bayou et de la rue St-Claude : Inspecteurs : Wm Reit, P E Crozat, L Bourgeois.

Quinzième Precinct—Chez Joseph Noon, encoignure des rues Grands Hommes et Français : Inspecteurs : E. Johnson, Emile Beauregard, M Meilleur.

Seizième Precinct—A la maison de E. Faivre, encoignure des rues Esplanade et Tonti : Inspecteurs : A Vivant, T Bertonnier, E Sogaux.

Dix-septième Precinct—Au café de J B Earhardt : Inspecteurs : M. Lanniger, H O'Neal, Meyer.

Dix-huitième Precinct—A la maison de Pompe No 8 : Inspecteurs : M Weisheimer, Wm. Newman.

Dix neuvième Precinct—Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique : Inspecteurs : F Newman, F Newman Jr, Jno Welsh.

Vingtième Precinct—Chez M M. Garcs, encoignure des rues Montegut et Royale : Inspecteurs : F. Denhart, Andre Baley, R Seinsheimer.

Vingt et unième Precinct—A la maison de M. Chesneville : Inspecteurs : J Charbonnet, E Dupré.

Vingt-deuxième Precinct—Au café de M Altmeyer, encoignure des rues Magasin et Ste-Marie : Inspecteurs : W C Terrell, Wm Reed, W Dalton.

Vingt-troisième Precinct—A la maison de Pompe Chalmette Co., de District : Inspecteurs : K Asch, Lemuel Pilcher, capt. Smith.

A D CROSMAN, Maire.

En vertu de la 4me section de l'acte amendant l'acte de consolidation de la ville de la Nouvelle-Orléans qui pourvoit au gouvernement et à l'administration de ses affaires approuvé le 23 février 1852 approuvé le 11 avril 1852, il est du devoir des inspecteurs de chaque precinct de nommer deux greffiers.

Les inspecteurs ci-dessus nommés sont priés de passer au bureau du maire dans le plus bref délai, afin de se faire assermenter conformément à la loi. 10ju

DEPECHES TELEGRAPHIQUES.
Transmises à l'Abeille.

Affaire du Bureau des Terres.

Bâton-Rouge, 10 juin.

Le procès de Sigur contre Crenshaw, concernant le droit du bureau des terres de l'Etat, s'est terminé ce matin.—Le juge Robertson a rendu sa décision en faveur de M. Sigur, mais M. Crenshaw fait appel à la Cour Suprême. Comme les procès de cette nature sont toujours appelés à la Cour Suprême préférablement aux autres affaires, il est à présumer qu'une décision finale de la question en litige ne se fera pas attendre.

Arrivée du Philadelphia.

Entrée des Passes, 9 juin, 9 h. P. M.

Le navire à vapeur Philadelphia vient d'arriver ici, venant d'Aspinwall d'où il est parti le 3 courant. Le Philadelphia apporte les malles de la Californie ainsi qu'un assez bon nombre de passagers. L'Illinois devait quitter Aspinwall, sous peu, pour New York, avec les malles, 300 passagers et $1,600,000 en or. Rien d'important de la Californie.
L'isthme jouissait d'une salubrité parfaite.

La Convention de Memphis.

Memphis, 8 juin.

Session de jeudi soir—La Convention s'est assemblée ce soir et a agi sur divers rapports présentés par le comité, lesquels ont été adoptés sans presqu'aucun changement. L'honorable John Bell, du Tennessee, doit prendre la parole demain.

9 juin—La Convention s'est assemblée. M. Bell du Tennessee a fait un éloquent discours. Puis, il a été résolu que la prochaine réunion aura lieu à Charleston, Caroline du Sud, le second lundi d'avril 1854.

Sur motion, la Convention s'est ajournée, pour se réunir de nouveau à Charleston.

Rivière de l'Ohio.

Louisville, 9 juin. La rivière continue à baisser—Les steamboats suivants sont arrivés de la Nouvelle-Orléans, le Magnolia, l'Equinox, le Chancellor et le Princess. Partis en route pour la Nouvelle-Orléans, le Lewis, le Whiteman, le Winslow, le Magnolia et l'Eliza.

H. de Goer et Rifflard

ONT transporté leur bureau au No 28, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
10 juin

MALLES—100 malles américaines, à vendre à très bon marché, par LAGAY & LECANU,
10 juin 36, rue de Chartres.

CALECONS—100 douzaines caleçons toile légère, 100 do do coton écru, reçus par le Cherokee, à vendre par LAGAY & LECANU,
10 juin 36, rue de Chartres.

CHEMISES de peau—125 douzaines chemises coton écru pour l'été, reçues par le Cherokee, à vendre par LAGAY & LECANU,
10ja 36, rue de Chartres

CHEMISES—200 douzaines chemises blanches, reçues par le Cherokee à vendre par LAGAY & LECANU
10ja 36 rue de Chartres

CIGARES de la Havane—900,000 cigares de la Havane, d'importation directe, des marques les plus célèbres, telles que : Figaro, Espanola, Intimidad, Castanedo, Fernando el Catolico, Empire City, Filantropia, etc., etc., comprenant des cigares de toutes les dimensions, connus sous les noms de : Imperiales, Regalias, Media Regalias, Millares, Hardee, Cilindrados, Prensados, Vorchas, Canones, Trabucos, etc., et formant un assortiment des plus choisis, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 juin—2s 34, Vieille Levée.

TABAC en feuille de la Havane et de Cuba—pour cigares et tripes, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 ja 34, Vieille Levée

CAFE de la Havane—300 sacs café vert de la Havane, 1re qualité, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 ja 34 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre blanc, florettes, quebrados et cucuruchos, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 ja 34 Vieille Levée

CONFITURES de la Havane—En débarquement du brick Kite, venant de la Havane—70 caisses pâte et gelée de la manufacture de "La Dominica," en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO.
10 ja 34. Vieille Levée

CIGARETTES—Un bel assortiment de meilleures marques de la Havane, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 ja 34 Vieille Levée

MIEL—Quelques barils miel de la Havane, garanti pur, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
10 ja 34 Vieille Levée

VINS—40 futailles vin de Sherry et de Madère à vendre par E J HART & Co,
10 ja 79, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—1/2, 1/4 et 1/8 pipes—300 à vendre par E J HART & Co
10 ja 79 rue Tchoupitoulas

SAVON—500 caisses savon assorti, à vendre par E J HART & Co,
10 ja 79, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES de l'Etoile—300 caisses en magasin et à vendre par E J HART & Co,
10 ja 79, rue Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—200 paniers de Bourgogne pétillant, à vendre par E J HART & Co,
10 ja 79 rue Tchoupitoulas

PAPIER pour enveloppes—200 rames à vendre par E J HART & Co,
10 ja 79, rue Tchoupitoulas

INDIGO—90 surons de Carracas et 7 caisses de Manille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
10 juin 29, Vieille Levée

THES—300 boîtes Pouchong, Imperial et Gun Powder, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
10 juin 29, Vieille Levée

PEINTURES—5000 barillets peinture verte, jaune, blanche, bleue etc, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10 juin No 29, Vieille Levée

VINS—200 futailles vins d'Oporto, de Madère et de Sherry, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10 juin 29, Vieille Levée

VIN de Bordeaux—150 barriques vin rouge, 50 barils vin blanc, 1500 caisses vin rouge, 150 do vin blanc, En débarquement et en magasin, à vendre par W. F VREDENBURGH & Co,
10 ja 29, Vieille Levée

SANGSUES—1 caisse sangsues qualité supérieure à vendre par P. CUSACHS,
10 juin enc. Royale et St Philippe

PAPIER PEINT.

REÇU par le navire Manchester, du Havre, et à vendre par les soussignés :
Un grand assortiment de papier de tenture en tout genre et aux prix les plus réduits.
Veu. HEPERT & Co,
4juin 149, rue de Chartres.

NATTES, TAPIS et MEUBLES.
67 rue Royale.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de nattes de fantaisie et à carreaux rouges et blancs, tapis, meubles, étoffes, rideaux de dentelle et de mousseline, corniches, tâches pour rideaux, service en argent plaqué, bronze, porcelaines etc. P. MALLARD & Co.
30 mai—1m

L. MAJESTE,
Commissionnaire et Importateur,
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c, &c.
No 115, rue de Chartres,
6c—ab Entre St Louis & Conti.

AVIS.

Gustave Porée, Léon Girard
PORÉE & GIRARD,
Marchands Commissionnaires,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue St-Louis, No 7, près la rue Vieille-Levée.
31 janv—1an

SECCOMB, VOORHIES & CO,
Marchands Commissionnaires,
No. 15, rue Tchoupitoulas,
NOUVELLE-ORLEANS.
E. SECOMB,
B. P. VOORHIES,
S. R. GRIGGS.
23nov

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRILLES, BARRES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46,
A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.
Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.
Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
16déc—

VINS rouge et blanc en caisses—107 caisses vin rouge St-Julien.
42 caisses vin rouge Léoville.
20 do do blanc Haut Sauterne.
15 do do Haut Barsac.
15 do do Ch. Yquem. A vendre par POREE & GIRARD,
31janv—1m 7, rue St-Louis

DEPUIS le quinze octobre 1852 Mme P. BARBERAT (demoiselle Marie Magdeleine Chenal) est sortie du domicile conjugal. Je, soussigné, moi P. Barberat ne paierai aucune dette qu'elle aurait pu contracter depuis cette époque, ni qu'elle pourrait contracter à l'avenir, un partage tacite des biens ayant déjà été effectué mutuellement. Les comptes à recevoir seront perçus par moi et ne devront être payés qu'à moi seul.
9jn—3 P. BARBERAT.

DEMANDE.

ON demande une bonne Domestique de maison, sachant faire la cuisine et blanchir.
S'adresser chez M. S. BOISDORE, rue Claiborne, entre Esplanade et Chemin du Bayou 9jn—3

Campêche nègre.

500 douzaines Campêche nègre, reçus par la goelette Apareida, et à vendre à des prix raisonnables par les soussignés.
ALBERT & TRICOU,
9jn 37, rue de Chartres.

BOTTES ET SOULIERS pour dames, demoiselles et enfans. 300 caisses en débarquement du navire Emma Watts et des barques Lilias et Eglantine, comprenant un bel assortiment propre au commerce de l'été, à vendre par J. M. GOULD & Co.
9 juin 8, rue des Magasins

P. & E. REILLY & Co.
RUES CANAL ET ROYALE.

DEVANT sous peu faire notre inventaire nous donnons avis qu'à partir de ce jour, nous faisons une réduction très grande sur les prix de tous les articles en magasin afin d'en réduire la quantité.

Toutes les marchandises sont fraîches et d'importation, c'est donc un avantage réel et facile à constater que nous offrons en ce moment.
Barèges 5 couleurs, blanc 8/4, fonds unis volans,
Do écossais do brodés.
Jaconas des Indes.
Organdys riches à volants, do nouveauté.
Robes Bayadères.
Grenadine, Denselle, impression riche.
Foquita do
Grenadine. Chally.
Mousseline. Barége.
Crêpe de l'Inde.
Crêpe anglais.
Foulards, &c.
Gants—Mitaines longues très riches,
do pour filettes,
do filet uni et brodé.
Gants de soie d'Alexandre, 50 cts la paire.
Cols Bruxelles,
do Mousquetaire Valenciennes,
do mousseline brodée,
do broderie deuil,
do crêpe blanc et noir.
Chemisettes tulle brodé, do Valenciennes,
do toile, devants à plis piqués.
Manches de tous genres nouveaux.
Toiles—Toiles d'Irlande, depuis $5 20 la pièce,
do en couleur, pour robes.
Batiste et linons, pour robes.
Coutils—1 caisse coutil fil blanc, uni, très fin,
1 caisse coutil blanc façonné, nouveau genre,
1 do do façonné, pour enfans.
1 caisse Parasols réduits à $2 25 la pièce.
Aussi : 1 caisse Jupons crinoline.
1 do Jupons de piqué tout fait,
1 do do en pièces, &c, &c.
P. & E. REILLY & Co.
6 juin enc. Royale et Canal

63, RUE DE CHARTRES.

M. A. BARBAUD désirant renouveler entièrement son stock, offre à vendre toutes ses marchandises de facture au plus bas prix :
Porcelaine de cristaux, Articles pour homme, Cravates mouchoirs, Do batiste, Do do de brodées, Do soie fantaisie, Cols cravates, Chaussettes en coton, Do en soie, Caleçons flanelle, Do toile, Do coton, Gilets flanelle, Do fil d'Ecosse, Do coton, Bretelles,
Parapluies et ombrelles, Articles pour dames, Coffrets à bijoux, Bracelets, Eventails fantaisie et deuil, Peigne chignon diadème, Fleurs fines, Guirlandes de mariée, Gants fil d'Ecosse, Do fil noir, dessins riches, Parfumerie des meilleurs de Paris, Dépôt d'eau de fleur d'oranger naturel, Eau de Cologne à $1. 50 le gallon.
Il offre en même temps aux acheteurs un magnifique assortiment de 150 douzaines chemises de toile plis couleurs, reçus par les navires Athènes et Manchester.
Aussi—Un bel assortiment de chemises coton couleur fantaisie qu'il vendra également très bon marché.
8 juin

ALFENIDE.
Luxe et bon marché réunis !

REÇU par l'Athens, un nouvel envoi d'Orfèvrerie Alfénide,
Couverts de table, de dessert; cuillers à café; couteaux.
La preuve est faite : il est reconnu maintenant que pour l'aspect, la pesanteur et la sonorité, ces couverts sont identiquement les mêmes que ceux d'argent.
Le métal d'une parfaite innocuité par lui-même est entièrement recouvert d'une couche épaisse d'argent vierge qui lui procure un degré d'inaltérabilité qui résiste à l'action des aliments les plus actifs. A. PAYA & Co.
Seuls agens autorisés à la Nlle Orléans
22 mai 50, rue de Chartres

CIGARES de la Havane—734,000.
SUCRE de la Havane—48 caisses.
CIGARETTES—56,500 paquets.
PIERRES à filtrer—180.
TABAC de la Havane—330 balles.
SALSEPAREILLE—8 balles.
RIZ de la Havane—460 boucauts.
CACAO de Guayaquil—298 sacs.
do de Zara—47 sacs.
VIN de Xerès—32 barillets de 4 1/2 gallons.
TABAC à chiquer de Lilienthal—4 barils.
GRAINE pour oiseaux—14 barils.
AMANDES sans coque—278 demi-jeannes.
de de Esperance—4 barils.
de à coque douce—16 sacs.
Noir animal—32 barils superfine.
CHARBON pulvérisé—5 boucauts.
MALLORCA—3 pipes 15 barils, &c—195 dame-jeannes.
PAPIER pour cigarettes—138 rames.
BOUCHONS—69 balles.
POIVRE rouge—1 baril.
COMINOS—1 sac.
GARBANZOS—4 sacs.
HUILE d'Espagne—290 jarres.
OLIVES d'Espagne—36 barillets. A vendre par B. VALLS,
8 juin 73, rue Magazine

VIN en barriques—50 barriques Margaux Médoc, 50 do St-Estèphe, 32 do Pauillac Médoc, en débarquement du navire Jean Louis de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
8 ju 31, Vieille Levée

VIN rouge en caisses—165 caisses Chateau Léoville, Margaux, Laffite, en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée
8 ju

VIN BLANC en caisses—15 caisses Chateau Yquem en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 31 Vieille-Levée
8 ju

COGNAC—52 1/4 John Durand & Co, Larochelle, 10 1/4 14 1/4 Alex. de Montezun 1840, 27 barils Jean Louis 1795, en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée
8 ju

VIN BLANC en barils—100 barils Haut Sauterne, en débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée
8 ju

GENIEVRE—15 pipes genièvre qualité supérieure en débarquement du navire State-man, du Havre, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée
8 ju

CHAMPAGNE—60 paniers en débarquement du navire Statesman, du Havre, à vendre par J & J. TARDOS, 31, Vieille Levée
8 ja

EN débarquement du brick Caroline Louise, de Bordeaux :—40 barriques de vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS,
8 juin 67, rue Condé.

TAMARINS—10 barillets tamarins frais, en magasin et à vendre par E J HART & Co,
4 ju 79, rue Tchoupitoulas

WHISKEY Magnolia de Pike—400 barils en magasin et à vendre par E J HART & Co,
4 ju 79, rue Tchoupitoulas

CIDRE de Champagne—100 caisses en magasin et à vendre par E J HART & Co,
4 ju 79 rue Tchoupitoulas

ALE ET PORTER de Londres—100 caisses en magasin et à vendre par E J HART & Co,
4 ju 79, rue Tchoupitoulas

VIN BLANC—15 barils qualité supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN,
4 ju 30, Vieille Levée

CIRE A CACHETER—10 caisses de couleurs assorties, à vendre par BERNARD TURPIN, 30 Vieille Levée
4 ju

COGNAC—15 1/4 1/8 sur champagne, à vendre par BERNARD TURPIN,
4 ju No 30, Vieille Levée

EAUX DE VIE AMERICAINES—30 octaves cognac Martell.
40 octaves Monongahela, whisky
10 do vieux Bourbon do
20 do do Reserve do à vendre par BERNARD TURPIN, 30, Vieille Levée

VINS en caisses—67 caisses Margaux et Laffitte, de qualité supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN,
4 ju 30, Vieille Levée

VINAIGRE—Reçu par le navire Louisa Bliss, de Bordeaux :
45 barils vinaigre, à vendre par DURTZE & IKEN,
 Enc Royale et Conti

EN débarquement du navire Statesman du Havre : 20 caisses kirsch de la marque Berthoud Fils, à Couvet, à vendre par A. COUTIN,
4 ju 13, rue Bienville

DAMES-JEANNES—1000 dames-jeannes de 5 gallons 200 dames-jeannes de 2 gallons, 200 dames-jeannes de 1 gallon, en débarquement du navire Statesman, venant du Havre
A vendre par J B FREAU & Co,
4 ju 31 et 33, rue Gravier

CHANDELLES françaises, moulées. — 50 caisses chandelles françaises de suif, moulées, en magasin, à vendre par O VALETON & Co,
3 juin 25 Tchoupitoulas et enc. Quartier et Royale

VIN ROUGE—200 caisses vin rouge de diverses marques, en débarquement et à vendre par R. CAHUZAC & Co,
3 ju 30, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—102 caisses sucre blanc et jaune, reçues par le brick Adams Gray, à vendre par R. CAHUZAC & Co,
3 ju 30, Vieille Levée

CHAMPAGNE—100 paniers vin de champagne, marque Natchez, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co,
3 ju 30, Vieille Levée

CHAMPAGNE—100 paniers marque Ruinart Ducal, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co,
3 ju 30, Vieille Levée

EN débarquement du navire Jean-Louis, venant de Bordeaux—32 caisses sardines à l'huile en quarts de boîtes, de la marque de Chalonet Jne Fils & Sadlon—15 quarts et 36 octaves eau de vie de La Rochelle. A vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
3 ju No 20, rue de la Douane

30 BALLES bouchons diverses qualités,
20 paniers sacs extra superbe de Chauvet
2 caisses de truffes au naturel,
10 barils cognac ordinaire, 4me preuve,
105 caisses vin rouge Eyquem, bouteilles bouchées (à l'émeri),
100 caisses St-Estèphe Eyquem,
En débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par V. & E. MAIGNAN,
1er juin 85, St-Louis.

50 BARRIQUES vin rouge,
54 demi do vin blanc,
174 caisses St-Estèphe Eyquem,
35 do de 24/2 bouteilles vin, bouchées à l'émeri, (Eyquem,
186 do de 12 do do do,
10 do de 12 do vin muscat supérieur,
En débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN,
1er juin 85 rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par les soussignés :
30 balles de 20 milliers bouchons fins pointus,
15 do de 30 do do courts pointus,
10 do de 20 do do réguliers,
50 caisses moutarde préparée de Begou frères, en (grands et petits flacons,
50 caisses Muscat Frontignan de Bethford,
150 do olives verdales,
100 do prunes et abricots à l'eau-de-vie,
8 barils absynthe suisse de Andrée & Co de Couvet
200 futailles cognac des marques Hennessey, Eyquem, Larroude, Jobit, Union Vineyard Proprietors, etc.
Vins en barriques et en caisses, de toutes sortes.
V. & E. MAIGNAN,
1er juin 85, rue St-Louis.

Habillements Confectionnés.
GODCHAUX, FRERES.
107 & 109, Rue de la Vieille Levée.

REÇU par les derniers arrivages de New-York et du Havre et à vendre aux conditions les plus libérales :
Chemises françaises blanches en Madapolam.
" " " devants de toile.
" " " toute toile.
" " " couleurs nouveaux dessins.
Cravates, cols, nœuds du genre les plus nouveaux.
Paletots, pardessus en tweeds, drap pilote, casimir et fantaisies de tous genres et des meilleures manufactures.
Un grand choix d'étoffes pour pantalons d'après les plus nouveaux dessins et des meilleures maisons de Paris.
Gilets drap, casimir, cachemire, satin, velours et fantaisies de tous genres.
Chapeaux, etc, etc.
Aussi :
L'assortiment le plus complet en habillements d'enfants, de tous genres. 20dec

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Conti et Bienville—Vient de recevoir par le navire Joseph Holmes, du Havre, et offre à vendre une petite quantité d'HUILE DE COLZA, épurée de première qualité, en estagnons de ferblanc. 6mai

ORLEANS HIGH SCHOOL,
Rue de l'Esplanade, No 59.

MR. EVERETT se fait un vrai plaisir d'annoncer aux parents ainsi qu'aux personnes chargées de faire élever des enfants, qu'il s'est assuré d'une manière permanente les services de Mr. Roy, qui, pendant plusieurs années, a été uni à la prospérité de l'établissement et qui, pendant quelque temps, s'était absenté, au grand regret des parents.
Le principal peut donc maintenant établir un système de discipline qu'il avait en vue depuis longtemps et maintenir l'ordre le plus parfait pendant les classes et pendant les récréations.
Le personnel de l'institution est complet et par conséquent rien ne manque pour assurer les progrès des élèves confiés à ses soins, sous la direction de professeurs expérimentés.
Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement, où ils pourront toujours obtenir des prospectus. 28 mai

BEURRE nouveau de Goshen, en débarquement du navire Cherokee, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 ja 76 et 78, rue des Magasins

VIN rouge—200 caisses Médoc, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 ja 76 et 78 rue des Magasins

CLOUS DE GIROFLE, casse et muscade, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 ja 76 et 78, rue des Magasins

SUCRE—Pains de sucre, do écrasé et pulvérisé, à vendre par JOS H MARKS,
9 ja 76 et 78, rue des Magasins

RIZ—75 tierçons, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 ja 76 et 78, rue des Magasins

THE Pouchong, en paquets de 6 onces et demi-livre, qualités assorties, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 ja 76 et 78, rue des Magasins

CAFE de Java—100 sacs, à vendre par JOS. H. MARKS,
9 ja 76 et 78, rue des Magasins

VIN—120 barriques vin de Bordeaux, 50 do Montferrand, 70 do Pauillac, 150 caisses St Julien Médoc, en magasin et à vendre par L. MAJESTE,
9 juin 115, Chartres

VIN ROUGE—Attendu par navire Président Fillmore, de Bordeaux—200 caisses vin rouge St-Julien, à vendre par CAVELIER & MAXENT,
9ja 109, rue Royale

500 BALLES de foin, à vendre par DAVIS & FRERE,
[illegible]

V. HEBERT & CO.

REÇU par le navire Manchester, du Havre : Œuvres de Augustin Thierry,
" Chateaubriand,
" Lamartine,
" J. J. Rousseau,
" Montaigne,
" Molière,
" Corneille,
" Lafontaine,
Rabelais, &c, &c.
Musée des familles complet,
Magasin pittoresque complet,
Histoire de la Bastille et du Donjon de Vincennes,
" de France par Barrot,
" d'Angleterre, Boujour & Maniguet,
" la Révolution par Oubet,
" " par Cassagnac.
Plus un assortiment complet de livres de piété, porcelaines nouveau genre, &c.
4ja

EN débarquement du brick Caroline Louise, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés, 40 barriques bon vin rouge ordinaire, 225 caisses vin rouge. PAUL JUGE FILS & Co.
8 juin 27, rue St Louis

EN débarquement de la barque Idea, de Marseille et à vendre par les soussignés, 100 bq. vin rouge, 50 caisses Vermouth de Picard & Co.
PAUL JUGE FILS & Co
8 jn 27, rue St Louis

EN débarquement de la barque Louisa Bliss, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—150 barriques bon vin rouge ordinaire.
PAUL JUGE FILS & Co
8 juin 27, rue St Louis

CIGARES—120,100 cigares de la Havane, venant d'arriver par le brick américain Kite, de la marque supérieure et bien connue de J. Gutierrez.
On trouvera toujours un assortiment complet des meilleures marques aux magasins de J. M. CABALLERO,
36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.
M. Caballero garantit comme véritables cigares de la Havane tous ceux qu'il vend et tous ceux qui sont vendus en détail à ses établissements au coin des rues Royale et Douane et dans la rue St-Charles, No. 34, entre Douane et Gravier 7ja

SALSEPAREILLE—Un lot en douane, à vendre par J. M. CABALLERO,
7 ja 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

VIN DE PORTO, Burgundy, Porto et Xerès—20 quarts de pipes à la Couronne; 30 do do Burgundy-Porto do; 10 do Xerès VP(?); 20 octaves do VP (?), 8 do extra doux, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
7jn No 20, rue de la Douane

EAU DE VIE—40 quarts et huitièmes de pipes Cognac Reine Berthe, 32 demi, quarts et huitièmes de A. Boileria; 69 quarts et huitièmes de pipes Laroux fine Champagne; huitièmes pipes do J. Hennessy; 15 1/4 et 25 octaves de de La Rochelle, marque E. Marceli, sous les clés de la douane, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
7jn 20, rue de la Douane

ARTICLES DE MARSEILLE—100 barriques vin rouge de Bergasse,
100 caisses vermouth de Noilly fils & Co,
250 paniers huile d'olive James Plagniol.
A vendre au débarquement du navire Idea, venant de Marseille, par B. TALAMON,
7 juin 186, rue Royale

FROMAGE DE GRUYERE—2 tonneaux fromage de Gruyère, en débarquement du navire Statesman, du Havre, à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale
7 jn

BOUTEILLES VIDES—100 paniers 22 onces, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale
7 jn

MOUTARDE de Louit frères & Co, constamment à vendre par B. TALAMON,
7 jn 186, rue Royale

SALAISONS—Olives Amelines, capres, cornichons, anchois en saumure et à l'huile, à vendre par B. TALAMON, 186 rue Royale
7 jn

CHAMPAGNE de diverses marques et qualités, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 186, rue Royale
7 jn

ATTENDU par le navire Lemuel Dyer, venant du Havre :
70 caisses sardines à l'huile, de Nantes, en demi et quarts de boîtes
4 caisses truffes du Périgord en boîtes et demi boîtes à vendre par HENRY VALETON,
7 ju 90, rue St-Louis

ATTENDU par le navire Isabella, venant du Havre—50 paniers champagne "Jenny Lind," à vendre par HENRY VALETON,
7 jn 90, rue St-Louis

50 sacs de graines de lin d'Europe, à vendre par P. CUSACHS,
7 juin Encoignure Royale et St-Philippe

3000 livres amandes amères, à vendre par P. CUSACHS,
7 juin encoignure Royale et St-Philippe

3 BALLES houblon frais, à vendre par P. CUSACHS,
7 juin encoignure Royale et St-Philippe

50 caisses suc de réglisse de Sicile, à vendre par P. CUSACHS,
7 juin Enc Royale et St-Philippe

EN débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux :
33 caisses de sardines à l'huile en quarts de boîtes, de la marque de Chalonet Jne fils & Sadlon; 15 quarts et 36 octaves eau de vie de La Rochelle, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
7 jn No 20 rue de la Douane

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux :
25 demi barriques vin blanc Haut Sauterne de 1850, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
7 ju No 20, rue de la Douane

EN débarquement de la barque Idea, venant de Marseille :
70 barriques vin rouge, 160 quarts de pipes vin de Porto, doux, 150 do Madère, 100 caisses muscat de 12 bouteilles 50 do de 24 demi bouteilles, 100 caisses vermouth Noilly, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
7 ju 20, rue de la Douane

EN débarquement du navire Caroline Louise, venant de Bordeaux :
32 barriques vin rouge Chateau Larose, à vendre par J B FREAU & Co,
7jn 31 et 33, rue Gravier

32 barriques vin rouge St Vincent de Paul, en débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux, à vendre par FRED. LOISON,
7ja 24, rue de la Douane

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux :
47 caisses fruits à l'eau de vie assorties,
50 do do au vinaigre (variantes)
43 do do au jus de 12 bouteilles,
31 do do do 24/2 bouteilles,
2/4 do vin rouge St Julien,
20 barriques vin rouge St Emilion,
20 " " St Estèphe, à vendre par A. CARRIERE,
7 juin 25, Vieille Levée

EN débarquement de la barque Louisa Bliss, de Bordeaux :
48 barriques vin rouge St Julien,
12 futailles eau de vie, Martignac et Bigourdan,
12 do do celebrated Brandywine,
33 paniers huile sublime clarifiée,
A vendre par A. CARRIERE,
7 juin 25, vieille Levée

EN débarquement de la barque Idea, de Marseille :
80 barriques vin rouge, 100 quarts vin Porto, 150 do vin de Madère, 150 caisses vin muscat, 100 caisses Vermouth, à vendre par A. CARRIERE,
7 juin 25, Vieille Levée

EN débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux :
20 barriques vin rouge St Emilion,
1 tierçon vinaigre de vin blanc,
20 caisses de 12 cruchons à curaçao, d'un litre,
20 do do 12 " nouveau modèle
A vendre par NUMA LACOSTE,
7 juin 147, rue Royale

SAUCISSONS de Lyon—En débarquement du navire Statesman, du Havre :
5 barils véritables saucissons de Lyon, à vendre par NUMA LACOSTE,
7 juin 147, rue Royale

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux :
24 barriques vin rouge Chateau Bonneau, 40 do du Côte de Floirac, 10 quarts cognac 4me preuve de la marque de J Lor, 11 huitièmes do do do 40 caisses prunes séchées en pobans, grandeurs diverses, 25 do fruits au jus de Teyssonneau Jne.
A vendre par NUMA LACOSTE,
7 juin 147 rue Royale

HUILE—100 paniers huile d'olives, Jas. Plagniol, 50 barriques vin rouge, Roussillon, 200 caisses vermouth, L. Noilly Fils & Co.
En débarquement du navire Idea, de Marseille, et à vendre par FRED LOISON,
7 juin 24, Douane

CIGARES—600 milliers par Havane d'importation, et varié dans les choix et les marques, à vendre par LABORDE & XIQUES,
1juin 37, rue de la Commune.

MIEL—20 barils miel de Cuba, à vendre par LABORDE & XIQUES,
1juin 37, rue Commune

A VENDRE en débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux :
140 barriques vin rouge bon ordinaire,
40 do vieux Margaux Médoc,
40 do vin blanc,
30 quarts cognac, marque Calamy,
350 caisses cerises à l'eau de vie
50 demi boîtes cèpes à l'huile.
S'adresser à JOSEPH LANATA,
1jn 11, rue Jefferson & 12, rue Toulouse

A VENDRE à livrer par le Caroline Louise, venant de Bordeaux :
90 caisses sardines à l'huile contenant 100 1/4 chaque.
S'adresser à JOSEPH LANATA,
1juin 11, Jefferson, 12, Toulouse

A VENDRE à livrer par le navire Idea, venant de Marseille :
300 paniers huile marque Baccigalupi,
3 caisses saucissons de Boulogne,
20 meules fromage Parmesan,
S'adresser à JOSEPH LANATA,
1juin 11, Jefferson, 12, Toulouse

ATTENDU du Havre et à vendre par le navire Lemuel Dyer :—300 dames-jeannes assorties,
A vendre par JOS. LANATA,
1er juin 11, rue Jefferson et 12, Toulouse

A VENDRE à livrer par le navire Trenton, venant de Marseille :
300 paniers huile véritable Plagniol, 50 barils vin d'Oporto, 50 barils imitation Madère, 400 caisses savon Castille, 100 caisses vermouth Noilly fils.
S'adresser à JOS. LANATA,
1er juin No 11, rue Jefferson et 12, Toulouse

ATTENDU du Havre par le navire Isabella, et à vendre par le soussigné :
40 caisses absinthe Yersin Lecoultre.
S'adresser à JOS LANATA, No 11, rue Jefferson,
1jn Et No 12, rue Toulouse

EN débarquement de la barque Louisa Bliss, venant de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, à vendre par E. DECHAMPS,
1ja Rue Condé, 67

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux, 36 demi barriques vin blanc vieux, 1850 et à vendre par P LONGIS & GRATIAA,
1 ju 20 rue de la Douane

ABSINTHE ET KIRSCH—100 caisses absinthe suisse, de la marque Berthoud fils, à Couvet, 25 caisses Kirsch, même marque, vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville
1 ja

MADERE—5 fûts Madère, des docks de Londres, à vendre par A COUTIN, 13, rue Bienville
1ja

GRUYERE—4 boucauts fromage de Gruyère, 1re qualité, à vendre par A. COUTIN,
19 av 13 rue Bienville

A VENDRE en débarquement du navire la Louisa Bliss, venant de Bordeaux :
104 Barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. S'adresser à BOYER FRERES,
31mai Encoignure Moreau et Mandeville.

EN débarquement de la barque Louisa Bliss—64 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX,
31 mai 13, rue Toulouse.

EN magasin :—50 barriques vin rouge Bergasse, 50 barriques vin rouge Bordeaux, bon ordin., 15 barils vin blanc Haut Sauterne, 300 caisses vins rouge et blanc, 200 caisses vermouth Le Noilly fils & Co, 150 caisses vermouth Turino, 50 caisses kirsch Le Noilly fils & Co, 100 paniers huile d'olive grandes et demi-bout., 40 caisses vin muscat Frontignan, 250 caisses câblaume de Marseille, 40 paniers bouteilles vides 22 onces, 10 balles bouchons diverses qualités, 3 balles bouchons à damejeannes, 15 quarts cognac 1re et 4me preuve, 10 pipes vin rouge de Catalogne,
A vendre par ANT. GIRAUD,
19 av 46, Vieille Levée

GROCERIE A vendre.

ON offre à vendre un tout en petite partie UNE GROCERIE bien installée, située rue Ste-Anne, No 59.—Conditions libérales. S'adresser sur les lieux. [illegible]

FOIN, maïs, avoine et son, en magasin et à vendre par DAVIS & FRERE,
30 av—3 18, rue Canal

TABLE DE BILLARD—Qualités différentes, prix modérés. RICHARD ALDIGE & CO
9av 32, rue de Chartres

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
25 mai 1853.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée par le Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans approuvée le 21 mai 1853—Avis est par le présent donné que dans trente jours, et plus, après la publication du présent avis, le Conseil Commun de la ville de la Nlle-Orléans prendra en considération l'amélioration projetée par la dite résolution, savoir : l'ouverture de la rue Genois, à partir de la rue Bienville jusqu'au Bayou St-Jean, conformément à l'acte de la législature du 3 avril 1834, réglant l'ouverture des rues, &c, et conformément à l'acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847.
A. D CROSSMAN, Maire.
26mai—30

BAIE ST-LOUIS et PASSE-CHRISTIAN.
Magasin de Foin et de Provisions.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont établi deux branches de leur magasin, l'une à la Baie St-Louis et l'autre à la Passe Christian. On y trouvera constamment un approvisionnement complet de : AVOINE, MAIS, FOIN, SON, FARINE, FEVES, etc., etc., et toutes sortes de PRODUITS DE L'OUEST, qui seront vendus aux prix de la Nouvelle Orléans. Les acheteurs ne payeront que la différence du fret. M. ELLIOT & Co
23 mai—1m

Changement de domicile.

J. J. SAINT-CYR a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a transporté son magasin de la rue Bourbon à la rue du Camp, No 228, une porte après l'encoignure Julie.
Il saisit cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de venir régler leurs comptes le plus tôt possible, comme aussi celles à qui il peut devoir de présenter les leurs pour être soldées.
J. J SAINT-CYR,
19 mai—8 pint 228 rue du Camp

Compagnie du grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

L'élection d'un bureau de directeurs de cette compagnie, qui devra servir du 1er lundi de juillet 1853 au 1er lundi de février 1854, aura lieu conformément à la Charte, LUNDI, 20 juin prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, au bureau de la compagnie, au coin de la rue St Charles et Passage de la Bourse.
Par ordre du Bureau.
N. O. 14 mai 1853. E. F. FLANDERS, secrétaire
14 mai

LES actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain sont priés de se réunir au bureau de MM. J. Corning & Co No 103 rue du Canal MARDI, 14 du courant, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter contre ou en faveur de l'acte amendée intitulée : "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain à construire un chemin de fer jusqu'à Mobile", approuvé le 28 avril 1853. Tous les membres sont priés de venir voter.
Par ordre du Bureau. P. H. GOODWYN,
2 juin—4 1juin 14 Secrétaire

AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 15 juin pour la construction de la Loge L'Etoile Polaire, au coin des rues Histoire et Amour. Le plan et le cahier des charges sont exposés au bureau de F. Laresche, notaire public, Passage de la Bourse, près de la rue St Louis, où on devra laisser les soumissions cachetées. M. MEILLEUR,
30 mai—15 Secrétaire

VERANDAH DE LA RUE CONTI.

Cet établissement restera ouvert tout l'été.
CONDITIONS :
Pension et logement.................. $6 par semaine
Pension seulement......................... 4
Pension seulement avec le vin........... 5
Chambres garnies à louer de $2 à $4 par semaine
6 juin—1m J. JEWETT, directeur.

A Vendre à l'amiable,
A BOULIGNY, à côté du marché.

QUATRE TERRAINS à vendre avec les bâtisses qui se trouvent sur chaque terrain, mesurant chacun 29 pieds face au fleuve, et 29 pieds face à la rue Front, sur une profondeur de 100 pieds et avec privilège de batture. Chaque maison est divisée en deux corps de logis et peut être louée à deux locataires. Toutes les bâtisses sont en très bon état. Façades des terrains, rue Water, Common Alley et Front.
Aussi—Deux terrains à vendre, encoignure Bordeaux et Tchoupitoulas, mesurant 30 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas et 100 pieds de face et profondeur sur la rue Bordeaux; sur les deux terrains sont bâties deux bonnes maisons. S'adresser sur les lieux à JEAN BOURDET.
18 mai—20

CIGARES—109 mille cigares de la Havane, venant d'arriver par le brick Adams Gray, et comprenant un assortiment de marques recherchées, telles que : Partagas, Cabanas, Intimidad, &c.
Il y a toujours en main un fort stock des meilleures marques de toutes dimensions, aux magasins de J M CABALLERO, 36, Vieille Levée.
2jn entre Douane et Bienville

SALSEPAREILLE—Un lot en main, et à vendre en gros, par J M CABALLERO,
2jn 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux :
400 caisses vin St Julien, ayant droit au drawback.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
2 jn Nos 9 et 10, rue Jefferson

ON DEMANDE à louer une jolie maison de résidence à étage. S'adresser chez FEYTEL, 95 Chartres
21mai

A VENDRE—Une négresse âgée de 30 ans, parfaite blanchisseuse, un peu cuisinière, parlant anglais et français, et garantie sous tous les rapports.
Avec ses deux enfans garçons, âgés l'un de trois ans et l'autre de huit mois.
S'adresser pour les conditions à J. B. DERREY,
21 mai 86, rue de la Douane

F. CLAVEL, Pharmacien,
Elève de l'école spéciale de Paris,

INFORME ses amis et le public qu'il a acheté de M. J. LLADO, la pharmacie située rue Vieille Levée, No. 150, entre les rues Ursulines et Hôpital.
Les relations qu'il a établies avec les premières maisons de Paris et du Nord lui permettront de tenir son officine constamment pourvue de médicaments frais et choisis. Il reçoit aussi directement de la Suisse un grand assortiment de plantes médicinales et d'extraits végétaux.
La plus minutieuse attention et la plus rigoureuse exactitude seront toujours apportées à l'exécution des ordonnances de Messieurs les Médecins.
M. F. CLAVEL ayant travaillé longtemps dans les meilleurs laboratoires de Paris se charge de faire toute espèce d'analyse chimique à des prix modérés.
Références :
Dr J. Beugnot, | Dr C. Délery,
Dr H. Daret, | Dr Renré.
21mai—1m

A vendre

UNE négresse VIRGINIE, âgée de 28 ans, parfaite blanchisseuse en fin, garantie sous tous les rapports.
S'adresser à J. B. DERREY,
27 mai 86, rue de la Douane

BOTTES, Souliers et Chapeaux.—305 caisses venant d'arriver et en débarquement des navires Union, Mara thon, Oswego, Esmeralda, Creole, Back Glen et Verita, à vendre à bon marché et à des conditions libérales, par I. HOBBS & Co,
30 mai—12f Nos 12 et 14 rue de la Douane

CHAPEAUX—Un assortiment général de chapeaux de paille, feutre gris, noir, gros drap, casimir et mayar, noirs et gros drap, bonnets de laine pour nègres, à vendre par G. W. DUNBAR,
28 mai—v&c 5, rue des Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BROQUINS—230 caisses venant d'être reçus par les navires Soldan, Glenn et Linden, comprenant un assortiment général, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR,
28 mai—v&c 5, rue des Magasins.

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!
FRANCIS FABRE & CO.,
(Au coin des rues Commune et St-Charles, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)

Appellent l'attention de leurs amis à leur grand assortiment de CHEMISES DE TOILE ET DE COTON, des dernières modes de Paris. Il n'y a pas de meilleures CHEMISES quant au genre et à la façon et ils les vendront aux prix les plus modérés.
23mai.

IMPERIAL pour le marché du Mexique.—40 balles de 4 paquets chaque de bonne qualité en débarquement et à vendre par O. B. GRAHAM,
30 mai—12f 96, rue Gravier.

MARCHANDISES.—Toiles pour le marché du Mexique.—Venant d'être reçu une facture de marchandises en fil, comprenant : Platillas, Britanias, Creas et Estopillas, à vendre par O. B. GRAHAM,
26 mai—12f 96, rue Gravier.

Magasin de Chaussures à vendre à l'amiable.

LE Magasin de Chaussures qui est établi depuis plus de dix ans à l'encoignure Sud des rues St Pierre et Bourbon, est à vendre. Ce magasin est bien achalandé et bien fourni de toutes sortes de Chaussures du Nord et Créoles, n'ayant pas une seule paire de souliers de rebut.
Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser au magasin de chaussures, encoignure Dumaine et Royale. 25mai

EAU-DE-VIE de Cognac—
10 quarts marque Vauthier 1825,
10 quarts marque Martellon 1848,
en magasin et à vendre par A. DELAMARE,
10 mai 9, rue Bienville

A LOUER.

Deux jolies résidences à Mandeville, face au Lac. S'adresser à S. A. D'HEMECOURT, rue de l'Esplanade, entre Chartres et Royale, 3me district. 21mai—15

A VENDRE en débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux :
150 caisses eau de fleur d'oranger, savoir 100 caisses grand modèle, 50 do moyenne.
Par L. MAJESTE,
2 juin 115, rue de Chartres

EN débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux :
80 barriques vin rouge Montferrand,
40 do do St-Julien Médoc,
40 do do St-Estèphe Médoc,
12 do do Doyrie Margaux,
12 demi do do do,
530 caisses St-Julien Médoc 12 do.
34 do St-Estèphe Médoc 12 do.
2 1/4 pipes eau de vie J. J. Dupuy.
25 1/4 do do J. & A. de Lafontaine.
25 1/4 do do Castillon 1825.
5 1/4, 10 1/4 et 10 1/8 do A. Bousiot & Co.
8 1/4 et 10 1/4 do J B. Godard.
8 1/4 et 10 1/8 do Hy. Baron & Co, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
2 jn 17 et 19 rue St-Louis

EN débarquement du navire Jean Louis, venant de Bordeaux :
315 caisses St Julien,
52 do Haut Barsac.
12 barriques vin rouge,
13 barils vin blanc,
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
2 juin 29, rue Natchez

EAU DE VIE—42 futailles cognac T. Meneau, Rochelle, noir et pâle en 1/2, 1/4 et 1/8, en débarquement du navire Louisa Bliss et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
2 juin 29, rue Natchez

WHISKEY—50 barils vieux Rosnoke à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
2 juin No 29, Vieille Levée

EN magasin et à vendre—1100 dames-jeannes de 5 gallons, par L. MAJESTE,
2 ja 115 rue de Chartres

VIN Bergasse—35 barriques vin de Bergasse.
A vendre par ANT GIRAUD,
30 mai 46, Vieille Levée

TH. RIMBERGER, D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 58, entre les rues Condé et Royale. 4 fév—6m

ATTENDU très prochainement par le Sea Lion, venant de Marseille—7 estagnons eau de fleurs d'oranger, 8 caisses do do, à vendre par JOHN CLAUZURE, 164, Royale,
6a entre Toulouse et St Pierre

Stecker Iron Works, ci-devant Stewart & Dicks.

EN conséquence de la hausse considérable dans le prix du fer et de la main d'œuvre les prix des chaudières à sucre, grilles et gueules de fourneaux de la susdite manufacture seront, à partir du 20 courant, comme suit :
36 pouces et au-dessous à 75c par pouce de diamètre.
42, 46, 54, 60, 66, 72, 78, 80 et 84 à $1 la pouce.
Gueules de fourneaux, 14 et 17 pouces à $60—Dito 20 pouces à $65.
Grilles à 3c la livre.
Un assortiment complet toujours en main et à vendre aux prix ci-dessus, par P. LA VILLEBEUVRE,
6mai Seul Agent, 13, rue de l'Union.

Bureau du Railroad de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

Nouvelle-Orléans, 27 mai 1853.

AVIS—La direction de cette Compagnie a déclaré un dividende de huit pour cent payable aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs, à ce bureau, à partir du lundi, 6 juin prochain.
Par ordre de la direction, CHARLES BAQUIE,
30 mai—10 Secrétaire

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 27 mai 1853.

AVIS est donné aux souscripteurs du fond capital de cette compagnie, qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être payé JEUDI, 28 juillet 1853.
Par ordre du bureau. JOHN CALHOUN,
27 mai—au 28juil Secrétaire

Banque des Citoyens de la Louisiane.

L'ELECTION de cinq Directeurs par les Actionnaires de cette Banque, conformément à la loi du 10 mars 1852, aura lieu au bureau de la Banque le lundi 27 juin prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre : EUG. ROUSSEAU,
25mai—3comp Caissier

MM. J. D. DENEGRE,
A. B. ROMAN,
J. A. BRAUD,
JOHN G. GAINES,
JOHN O. WOODRUFF,
seront soutenus à la prochaine élection, comme directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
25mai—27 Par un Grand Nombre d'Actionnaires

Banque des Citoyens.

5 avril 1853.

LES actionnaires sont priés de passer à la Banque pour enregistrer leurs votes pour ou contre l'acceptation de l'acte pour changer les qualifications requises des directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane, approuvé le 11 mars 1853.
Par ordre E. ROUSSEAU.
5 av—auté Caissier

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

AVIS est donné aux actionnaires de cette compagnie qu'ils auront à se réunir au bureau de la Compagnie, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, LUNDI, 29 juin à midi, pour prendre en considération les amendements qu'on ont été faits à la charte par la dernière Législature de l'Etat et qui n'ont pas encore été approuvés par les actionnaires.
Par ordre du Bureau
BENJ F FLANDERS,
2e mai Secrétaire

LE REPUBLICAIN.
Journal français quotidien publié à New-York.

AFIN de répondre aux nombreuses demandes d'abonnement qui lui ont été adressées de la Nouvelle-Orléans, le Républicain a établi chez les soussignés une agence où l'on peut des aujourd'hui souscrire.

Conditions de l'Abonnement :
Un an........................ $6
Six mois..................... 3
Trois mois................... 2
(Les frais de poste restant à la charge de l'abonné.)
A. PAYA & CO
3juin— 50, rue de Chartres

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert au No 34, rue Dumaine, entre les rues Conti et Levée, un magasin de groceries où ils auront toujours à des prix modérés et de la meilleure qualité, un assortiment complet de marchandises.
Nouvelle-Orléans 30 mai 1853.
P. E. TRICOU.
L. E. CHARBONNET.

Le soussigné profite aussi de cette occasion pour faire savoir à ses amis qu'il a transporté son bureau au No. 34, rue Dumaine, et qu'il continuera à s'occuper d'ENCAN comme par le passé.
30mai—15 P. E. TRICOU

EN débarquement du navire Louisa Bliss, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge de Bordeaux,
35 caisses fruits à l'eau-de-vie,
10 do abricots do,
10 do poires do,
2 do 40 douzaines gelées assorties,
30 do fruits au jus Teyssonneau,
15 do do do Joret & Co,
2 do truffes et pâtés truffes,
1 do saucisses et andouillettes truffées
A vendre par FERBOS FRERES,
3 juin—15 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

EN débarquement du navire Jean Louis, de Bordeaux,
20 barriques vin rouge de Bordeaux,
100 caisses vin de Cantenac,
6 do moutarde de Louit Freres
A vendre par FERBOS FRERES,
3 juin—15 247 et 249 Royale enc. Dumaine

HOTEL MAGNOLIA,
A Biloxi.

Ce magnifique hôtel si avantageusement connu de ses amis de la ville sera ouvert à partir du 1er juin, sous la direction de Mme JACQUES DESFOUGES. Cet établissement situé dans le centre de la ville de Biloxi, vis à vis le wharf de Free Landing, premier de débarquement des bateaux à Biloxi, jouit de la plus de ce qu'on ne trouve dans cet agréable endroit à la fois à la ville et à la campagne. Il y a un établissement de bains dans le lac, et une charmante embarcation pour faire des excursions à la disposition des personnes qui fréquenteront cet hôtel. Le propriétaire de l'hôtel Magnolia pense ne pas avoir besoin de recommander sa table, qui possède déjà une réputation justement acquise.

PRIX DE LA PENSION :
Les familles au mois...... $30 par personne.
Enfans et domestiques..... moitié prix
Visiteurs, $1 par jour.—avec le coucher, $1 50.
31 mai—1m

HOTEL BELLOUARD,
à la Baie St-Louis.

Mme BELLOUARD vient de disposer en pension de la Baie St-Louis, et en fera l'ouverture le 1er juin. Elle a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre sa maison agréable aux personnes qui voudront l'honorer de leur patronage. Confort, soins, attention constante, table délicate et abondamment servie, on y trouvera tout ce que peut exiger le touriste le plus difficile.
Mme Bellouard croit devoir annoncer d'une manière spéciale qu'elle a engagé les services d'un excellent chef de cuisine, connu par son habileté et ses ingénieuses recherches. C'est pour elle et pour les familles qui passent l'été à l'hôtel Bellouard une bonne fortune dont elle se hâte de leur faire part.
N. B.—Un établissement de bains est attaché à l'hôtel. 25mai—1m

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi, Mississipi,

CETTE magnifique résidence d'été si bien connue dans le Sud-Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouverte aux visiteurs le 1er Juin.

Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait qu'augmenter. Ses nombreux avantages naturels, sa position ainsi que l'eau saine pure qui vient du Golfe n'ont pas besoin de commentaire, ils sont appréciés par de nombreux visiteurs de la Nouvelle Orléans, Mobile et de tous les environs.

Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nombreuses améliorations. La Buvette et la salle de Billards ont été réparées et mises à neuf des Bateaux à voile seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs, ainsi du vin sera servi à diner.

On pourra toujours se procurer des Chevaux et des voitures. En outre, la célèbre BANDE DE MUSIQUE de la Nouvelle Orléans est engagée, et on peut s'attendre à deux bals par semaine.

Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.

CONDITIONS.
Par semaine........................ $10
Par jour.............................. 2
Les enfants et les domestiques paieront moitié prix. 26mai—3m

Biscuits de Crackneil.

500 boîtes biscuits de Crackneil, à vendre en gros et en détail, par JOHN WILSON confiseur et pâtissier
15 jan—a 55, rue de la Vieille Levée

A LOUER—Une maison à Mandeville. S'adresser à E. DECHAMPS,
11mai 67, rue Condé

EN débarquement du navire l'Alma et à vendre par les soussignés
100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille.
BOYER FRERES,
10mai Encoignure Moreau et Mandeville

LIQUIDATION.

LES soussignés quittant leur genre de commerce actuel, pour ne s'occuper à l'avenir que de Consignations et d'Affaires à commission, vendront leur stock, qui se compose d'articles et bon assortiment de Marchandises sèches, aux prix coûtant et en lots à la convenance des acheteurs.
Il ne vendront rien à l'encan.
Le 1er juillet prochain, ils transporteront leur bureau dans leur nouveau local, 28, rue de la Douane, où ils tiendront toujours le dépôt général des couvertures de Z. Granier & Co. de Montpellier, et répondront des marchandises en consignation.
Hte de GOER & RIFFLARD,
6mai 21, rue des Magasins

Maison à Louer.

A LOUER—Une maison située rue Dauphine, entre Conti & Bienville. S'adresser sur les lieux à QUEYROUZE & LANGSDORFF,
17 mai 11 et 13, St Louis

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL : DIX MILLIONS DE PIASTRES.
FOND de réserve :—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.
CHS BRIGGS, Agent,
10janv—1an Encoig. St-Charles et Union.

NOUVELLES SOURCES DE BLADON.

Nous recevons de l'un de nos correspondants de Mobile la lettre suivante; nous nous empressons de lui donner insertion :

Mobile, 15 mai 1853.

MM. les Editeurs de l'Abeille,—Veuillez faire part aux lecteurs de votre intéressant journal que M. Ch Cullum, propriétaire des Nouvelles Sources de Bladon, sera prêt à faire l'ouverture de son bel établissement et à recevoir des pensionnaires dans les premiers jours de juin. Cet établissement qui ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable et de l'élégance, sera tenu à la satisfaction de tous les visiteurs; M. Cullum ne épargnera. Les soins, les attentions, les prévenances ne feront pas défaut aux convalescents, aux malades.

L'analyse chimique des Sources de M. Cullum a été confiée aux soins de M. Avequin, chimiste bien connu en Louisiane par l'exactitude qu'il apporte à tous les travaux qui sortent de ses mains. Ce travail long, très minutieux, a demandé beaucoup de temps; parce qu'il sera fait consciencieusement. Il ne sera terminé et livré à l'impression que vers le 10 de juin.

Deux des Sources de M. Ch Cullum sont des EAUX MINERALES EXCITANTES ALCALINES; aidant à la Digestion, elles renferment le Bi-carbonate de Soude dans une très grande proportion. L'usage prolongé de ces eaux sera certainement apprécié par les personnes affectées de Dyspepsie, de Rhumatismes goutteux, de Paralysies, &c. Comme l'eau de Vichy en France, elles sont puissamment apéritives, stomachiques—Peu de Sources Alcalines dans les Etats Unis peuvent être comparées à celles de M. Cullum sous le rapport de leur richesse en bi-carbonate de Soude.

Il se trouve dans le même établissement une Source Ferrugineuse dont l'analyse sera également faite. MM. les Docteurs seront alors à même de juger dans quels cas ils pourront conseiller l'usage de ces eaux.
17 mai Votre &c., S. F.

H. DE GOER & RIFFLARD vendront encore pendant quinze jours leur stock au prix coûtant. 18mai

MARCHANDISES pour le Mexique—10 caisses listados, à l'entrepôt,
2 caisses mousselines damassées à vendre par
18 mai H DE GOER & RIFFLARD

AVIS.

PENDANT mon absence temporaire, monsieur J. M. KABOTEAU reste chargé de ma procuration.
23 mai 10 HENRY VALETON.

BOUTEILLES VIDES—BOUCHONS—100 paniers de 22 et 24 onces, en magasin.
Bouchons de toutes qualités, à vendre par
16mai B. TALAMON, 186, rue Royale

ABSINTHE SUISSE—60 caisses de la marque L. Richardet, 40 do do Jeanrenaud, à vendre par
26mai B. TALAMON, 186, rue Royale

Chemises françaises.
30, rue de Chartres.

A VENDRE à très bas prix par les soussignés :
30 douzaines chemises toile, grandes mailles,
10 do do do brodées riches,
40 do do devant toile, dern. modes
10 do do percale, do do
20 do do Madapolam, do do
10 do do en couleur.
LAGAY & LECANU,
8 fév 36, Chartres